

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Abderrahmane Mira de Bejaia

Faculté des lettres et des langues

Département français

Option : sciences du langage

**Avant projet de recherche présenté en vue de l'obtention du
diplôme de master**

Thème

**Etude des caractéristiques de la méthode verbo-tonale
et son influence sur l'enseignement / apprentissage :
cas des sourds-muets de l'école de BEJAIA**

Réalisé par :

OUBRAHAM Nadjat

OUMBICHE Dounia-zelle

Dirigé par :

MAHROUCHE Nesrine



Année Universitaire

2015-2016

REMERCIEMENT

Nous remercions le bon Dieu le tout puissant de nous avoir montré le bon chemin et de nous avoir donné la foi, la force et la patience pour ce travail.

Toute notre gratitude va vers notre encadreur M^{me} Nesrine CHEBBINE MAHROUCHE, pour ses orientations, ses conseils, ses remarques judicieuses et ses encouragements.

Nous tenons à remercier la directrice d'école des jeune sourds de **BEJAIA** de nous avoir accueillis pour bien mener notre enquête, sans oublier le personnel, les enseignants, la psychologue et surtout la psy-orthophoniste M^{me} TOUATI née HAMDI Hafida notre encadreur de terrain, pour son aide précieuse en ayant accepté notre intervention auprès de ses patients.

Nous tenons également à remercier chaleureusement les différents enfants d'école des sourds de **BEJAIA** rencontré lors de notre enquête et qui nous ont accueillis avec leur enthousiasme et leur générosité et dont les témoignages ont été d'une grande richesse.

Enfin, nous remercions en particulier BENCHABANE Riad pour le temps qu'il a consacré à nous aider, guider, sa patience et ses encouragements.

DÉDICACE

Je dédie ce travail qui me tient à cœur :

A mes chers parents, à mon papa AOMAR que je remercie, et bien évidemment ma maman, cette femme honorable, aimable : Tu représentes pour moi le symbole de la bonté par excellence, la source de tendresse et l'exemple du dévouement qui n'a pas cessé de m'encourager et de prier pour moi. Ta prière et ta bénédiction m'ont été d'un grand secours pour mener à bien mes études. Aucune dédicace ne saurait être assez éloquente pour exprimer ce que tu mérites pour tous les sacrifices que tu n'as cessé de me donner depuis ma naissance, durant mon enfance et même à l'âge adulte. Tu as fait plus qu'une mère puisse faire pour que ses enfants suivent le bon chemin dans leur vie et leurs études. Je te dédie ce travail en témoignage de mon profond amour. Puisse Dieu, le tout puissant, te préserver et t'accorder santé, longue vie et bonheur.

*A mes deux sœurs **RYMA** et **SIHAM**, que j'aime plus que toute personne et qui m'importe beaucoup de joie et de bonheur dans ma vie, à mon beau frère **SOFIANE** et surtout mes nièces ma raison de vivre ; **SANA**, **NAYLA** et **ALIA**. Bien sur mon grand frère **HEMOU** à qui je souhaite que le bonheur et la joie je le remercie pour son soutien qu'il*

*nous porte chaque jours, et à sa tendre femme
NADIA.*

*A mes cousines ainsi mes amis (e) adorés (e)
SELMA, WARDA, NASSIMA, LAMIA, LYDIA, NOUNOU,
SAMIR et NABIL, pour leurs soutien au quotidien,
Leurs encouragements tout au long de mon
travail, a tout les moments de joie que j'ai
passé avec vous.*

*Je termine avec une personne qui m'est chère,
une fille admirable, une fabuleuse rencontre
amicale, ma binôme, ma meilleure amie, **NADJAT**
avec qui j'ai partagé pleurs, rire, et surtout
amour et joie tout au long de ces 5 ans
d'amitié.*

DOUNIA-ZELLE

DÉDICACE

Je dédie ce travail :

A la mémoire de mon très cher PAPA, difficile de prononcer ton prénom, la vie sans toi est fade, parce que la blessure est encore béante et elle sera jusqu'au jour où je te rejoindrai. Aucune dédicace ne saurait exprimer l'amour, l'estime, le dévouement et le respect que j'ai toujours eu pour toi. Ton seul rêve était de réussir dans mes études, que ce modeste travail soit l'exaucement de tes vœux tant formulés. J'ai tant aimé de partager cet événement avec toi ; qu'allah le tout puissant ait ton âmes dans sa sainte miséricorde et t'ouvres les porte du paradis.

*A la prunelle de mes yeux, à la plus belle créature que Dieu a créée sur terre, à cette source de tendresse, de patience et de générosité aucune dédicace ne saurait exprimer mon respect, mon amour éternel et ma considération pour les sacrifices que tu as consenti pour mon instruction et mon bien être. Tu m'es le père et la mère, tu m'as donnée un environnement idéal durant toute mon enfance et tu m'as enseignée les valeurs justes de la vie, l'humilité et l'honnêteté avec lesquelles j'ai essayé de mener à terme ce travail. Que dieu te garde et te préserve **MAMAN** chérie.*

A mon cher et unique frère **SAMI**, Les mots ne suffisent guère pour exprimer l'attachement, l'amour et l'affection que je te porte. Je t'exprime à travers ce travail mes sentiments de fraternité et d'amour. Je te souhaite une vie pleine de bonheur et de succès. Que Dieu, Le tout puissant, te protège et te garde.

A mon cher **MASSI**, de m'avoir écouté avec autant de patience, de m'avoir encouragé avec ta tendresse, ton appui et tes encouragements en fer. Je te suis très reconnaissante, et je ne te remercierai jamais assez pour ton amabilité et ta générosité.

A mes grands-parents maternels et paternels, et à la mémoire de ma grand-mère. À mes chers tantes, oncles, leurs époux et épouses. A mes chers cousins et cousines ; Veuillez trouver dans ce travail l'expression de mon respect le plus profond et mon affection la plus sincère.

Pour finir, je le dédie à ma très chère ; amie, sœur, confidente, complice **DOUNIA-ZELLE** je te suis très reconnaissante de m'avoir supporté tout au long de ce travail je t'aime tant.

NADJAT

Table des matières

Introduction générale	
1. Présentation du sujet.....	12
2. La motivation du choix.....	13
3. La problématique	14
4. Les hypothèses	14
5. Méthodologie et corpus.....	14
Chapitre théorique : Autour du langage : de la sociolinguistique à la phonétique	
Introduction.....	17
1. Les concepts fondamentaux linguistiques.....	17
1.1. Le langage.....	17
2.1. La langue.....	20
3.1. La parole.....	23
2. Perspective linguistique ; l'émergence.....	24
2.1. La définition de la sociolinguistique.....	24
2.1.1. L'objet d'étude de la linguistique.....	27
2.1.2. Les tâches et les domaines de la sociolinguistique.....	28
2.2. La définition de la phonétique.....	29
2.2.1. L'objet d'étude de la phonétique.....	30
2.2.2. Les branches de la phonétique.....	30
3. La verbo-tonale : ses débuts et son développement.....	31
3.1. Les sourds-muets.....	31
3.1.1. Les sourds ont une histoire, le saviez-vous ?.....	31
3.1.1.1. Géolocalisation du congrès.....	34
3.1.1.2. Statistique et classement morphologique.....	35

3.1.2. La surdi-mutité.....	36
3.1.3. Les types de surdit�.....	37
3.1.4. Les degr� de surdit�.....	39
3.2. La phase de d�mutisation	40
3.3. La verbo-tonale.....	41
3.3.1. Quelle est l'origine de la verbo-tonale ?.....	41
3.3.2. Aspect d�finitionnel.....	42
3.3.3. Les principes de base de la verbo-tonale.....	42
3.3.4. Les m�thodes de la verbo-tonale.....	43
Conclusion	46
Chapitre pratique : M�thodologie et analyse.....	
Introduction.....	48
1. M�thodologie du corpus.....	48
1.1. Observation participante en cours (� l'�cole).....	48
1.2. Le questionnaire et le protocole de l'enqu�te.....	55
1.2.1. D�finition du questionnaire.....	55
1.2.2. Le protocole de l'enqu�te.....	55
1.3. Enregistrement audio et vid�o.....	56
1.4. Probl�mes rencontr�s.....	57
2. Analyse du corpus.....	58
2.1. P�le verbo-tonale.....	58
2.1.1. Le but de la verbo-tonale chez un enfant sourd.....	58
2.1.2. La lecture labiale est-elle pratiqu�e au sein de l'�ducation ou en dehors ?.....	60
2.1.3. Le dialecte appliqu� en lecture labiale.....	62

2.2. Pôle phonétique.....	62
2.2.1. Appareillage de démutisation.....	63
2.2.2. La correction phonétique.....	68
2.2.3. Les phonèmes/monèmes qui renvoient à la lecture labiale.....	71
3. Etude de cas.....	72
3.1. Identification du cas (I.N).....	72
3.2. Bilan phonologique.....	73
3.2.1. Avec la lecture labiale et sans prothèses.....	73
3.2.2. Sans lecture labiale et avec prothèses.....	73
3.3. Bilan général d'évolution du langage	74
3.3.1. Examen de la voix.....	74
3.3.2. Audition.....	75
3.3.3 Le langage.....	78
Conclusion.....	79
Conclusion générale.....	82
Bibliographie.....	85
Annexes.....	
Annexe 1 : alphabets.....	
Annexe 2 : images.....	
Annexes 3 : screenshots.....	
Annexe 4 : questionnaire.....	
Annexe 5 : questionnaires remplis.....	

Annexe 6 : corpus sous forme DVD accompagné des vidéos et audio.....

Introduction générale

1. présentation du sujet :

«La langue est pour nous le langage moins la parole. »¹

La langue n'est pas une fonction du sujet parlant, elle est le produit que l'individu enregistre passivement, elle est indépendante certes ; c'est un système de communication particulier qui est propre à une communauté donnée *«la langue est un système de pures valeurs que rien ne détermine en dehors de l'état momentané de ses termes. »²*

Chaque langue possède un fonctionnement et une réalité qui est lui propre, elle est organisée en système de règles, elle est acquise, son but ; est la communication, le reflet de l'environnement du peuple qui la parle. Cette dernière est un ensemble de signes, à chaque signe correspond une idée différente, c'est quelque chose d'ancrée dans chaque individu, et son apprentissage découle de l'attention portée à notre communauté.

La langue est le résultat d'une convention sociale transmise par la société à l'individu, par opposition la parole ; ce monument le plus prodigieux de la raison humaine est l'ensemble de signes vocaux, est considéré comme le phénomène concret de la langue, car nous avons la possibilité de percevoir par l'ouïe. La parole est une manifestation ou mise en œuvre de la langue dans une situation précise par un individu qui utilise cette langue en fonction d'un certain nombre de facteurs externes et internes, sa réalisation est particulière et individuelle de la langue. Elle est nécessaire pour que la langue s'établisse, c'est une base des évolutions.

D'après LAVELLE: *«quand la parole atteint son point de perfection, elle cesse de paraître. C'est la réalité elle-même qu'elle nous rend tout à coup présente. »³*

Le langage n'est pas nécessairement produit par la parole, ce dernier à une notion vaste ; c'est un système qui a pour finalité de réaliser un message d'un émetteur vers un récepteur. C'est la capacité d'exprimer une pensée et de

¹Ferdinand de Saussure, *Cours de linguistique générale*, éd. Payot, Paris, Bally et Sechehaye, 1971(1913), p.112.

²Idem, p.116.

³Louis Lavelle, *la parole et l'écrit*, éd. 2, Paris, L'artisan Du Livre, 1942, p.107.

communiquer au moyen d'un système de signes (vocaux, gestuel, graphiques, tactiles, olfactifs, etc.) doté d'une sémantique, et le plus souvent d'une syntaxe, il se transmet pas juste par la voix mais aussi par des gestes, par la lecture labiale dans le cas des sourds-muets.

L'histoire de la surdi-mutité révèle les tentatives de remodelage de l'être silencieux, elle recouvre une réalité multiple et souvent méconnue.

«Les sourds-muets pensent par images et parle par gestes. Les mots qu'on leur transmet, arrivent à leur esprit par les yeux (...) et sont pour eux une image.»⁴.

Ainsi déclare P. OLÉRON: *«Un sourd-muet, comme son nom l'indique souffre de deux déficiences: il ne peut entendre et ne parle pas. La surdit  est le fait premier, fondamental; le mutisme n'est que la cons quence.»⁵*

Les sourds-muets sont en g n rale trop pauvres pour trouver beaucoup d'instituteurs qui veuillent se vouer   un enseignement si p nible et si ingrat.

«Il faut adopter pour l' ducation du sourd-muet la marche que suit la m re qui apprend   parler   son enfant. » tel est le pr cepte que proclament tous les instituteurs. Pour cela l' cole des sourds-muets de **Bejaia** opte   l'int gration de la scolarit  normale des enfants qui atteignent la surdi-mutit , par le biais d'enseignement sp cifique qui est la lecture labiale, cette  tude se nomme « la verbo-tonale».

2. La motivation du choix:

Le hasard nous ayant invit    entrer en contacte avec les sourds-muets, nous avons pu mesurer l'entendue de notre ignorance   leur sujet. La curiosit  du d part s'est finalement mu e en un sentiment d'injustice face   la place que leur octroie notre soci t .

Ces enfants s'enferment dans leur monde parce qu'ils se sentent inf rieurs   nous et ils sont n glig s ; c'est pour cela que nous avons eu l'envie de p n trer dans leur monde et de connaitre leurs projets et leurs fa ons de proc d s dans le

⁴ Louis de Bonald, *L gislation Primitive*,  d. Le Cl re, Paris, 1802, t. 1, p. 250.

⁵ Pierre Ol ron, *Les Sourds-muets*,  d.1, Paris, presses universitaires de France, 1950, p.7.

domaine éducatif et professionnel. C'est l'originalité du sujet qui nous motive le plus.

3. La problématique :

L'émergence de la situation problématique vient suite à une recherche dans des classes d'école spéciale sourds-muets en milieu scolaire. Cette expérience a suscité une réflexion sur l'ensemble de la situation de la rééducation de l'enfant sourd-muet et la recherche de réponses aux problèmes d'apprentissage et d'intégration de ces enfants en classe.

- La verbo-tonale est-elle créée pour servir un enfant sourd-muet ?
- Sur quoi l'élève sourd-muet peut-il s'appuyer pour accéder à la parole vocale ?
- Peut-on améliorer les performances de l'élève sourd-muet en lecture labiale ?
- La verbo-tonale crée-t-elle un changement dans le milieu scolaire des enfants sourds-muets de **Bejaia** ?
- Comment la surdi-mutité est gérée en **Algérie** plus précisément à **Bejaia** ?

4. Les hypothèses :

Grâce à ce que nous avons pu comprendre de la problématique nous pouvons construire les hypothèses suivantes

- L'élève sourd-muet peut accéder à la parole vocale grâce à la méthode verbo-tonale
- Pour améliorer les performances ; l'élève sourd-muet doit passer par la phase démutisation.
- Un sourd-muet comprend facilement un enfant entendant et un enseignant grâce à la verbo-tonale.

5. méthodologie et corpus :

Nous avons pu déterminer l'objet de notre étude en trois parties :

- a. La partie sociale : c'est d'essayer de comprendre pourquoi les sourds-muets sont négligés au sein d'une société entendante.
- b. La partie linguistique : c'est de faire passer un message qui explique comment se comporter et comprendre un sourd-muet.
- c. La partie phonétique : c'est ce qui concerne les monèmes et les phonèmes.

Nous avons pris comme échantillon l'élève d'une école spécialisée d'enfants sourds-muets de **Bejaia**.

Nous avons opté pour une méthode descriptive, grâce à une observation <<assister aux cours >> dans l'école des sourds-muets de **Bejaia** et nous avons aussi utilisé le recueil et l'analyse des données.

Chapitre théorique :

**Autour du langage : de la
sociolinguistique à la phonétique**

Introduction :

Qu'est ce qui est la verbo-tonale sans la linguistique ? Qu'elle est elle sans les sourds-muets? Est-elle connue ou méconnue ?

Avant chaque recherche et chaque étude, il est indispensable de mettre en œuvre une partie théorique qui définit et qui répond aux questions de notre thème. Cela nous permettra d'élaborer quelques concepts de base et de mieux expliquer notre méthodologie.

Notre étude s'est penchée sur les sourds-muets plus précisément sur leur éducation scolaire et moyen d'apprentissage qui est la verbo-tonale. Mais avant cela, d'abord nous parlerons des concepts essentiels de la linguistique, ensuite sur la perspective linguistique qui concerne la sociolinguistique et la phonétique, et enfin de la verbo-tonale chez les sourds-muets en mettant l'accent sur ses débuts et son développement dans le monde d'éducation.

Notre objet d'étude porte sur l'étude des caractéristiques verbo-tonale et son impact sur l'apprentissage d'un sourd-muet.

1. Les concepts linguistiques fondamentaux:

La linguistique est une science dont l'objet est le langage humain ; qui dit linguistique dit l'étude de la langue de l'homme. C'est une science universelle qui se préoccupe des fonctions et des concepts qui renvoient à une langue quelconque.

1.1. Le langage :

« Le langage est un trésor. Comme une feuille de papier ; la pensée est le recto, le son en est le verso. On ne peut découper la feuille sans altérer l'un et l'autre. »⁶ ; L'affirme SAUSSURE.

⁶ Op.cit, p.157

Le langage est un moyen de communication entre les êtres humains, faculté universelle de l'humain de construire des langues (code) pour communiquer, une capacité innée de comprendre et d'apprendre. Il renvoie à l'équipement intellectuel, sans lequel la parole serait impossible, cette faculté est l'objet d'étude de diverses sciences.

Nous pourrions enrichir notre définition par le fait que le langage ; est un système de signes formé d'unités de sens et de son qui se combinent, qui permettent d'émettre sans fin dans l'espace et le temps des messages auxquels d'autres peuvent répondre. Signalons dans cette définition que le langage à deux objectifs : communiquer et transmettre des informations. D'ailleurs c'est un système structuré de signes non verbaux remplissant une fonction de communication, cette structure dont l'élément fondateur demeure insaisissable, participe avant tout d'une réalité humaine. Nous pensons plutôt au langage écrit (notamment à la lecture) qui est l'acquisition du langage oral, quand nous pensons à la culture.

Dans ce cas, nous entendons que le langage sert seul à désigner la manière de parler, il repose principalement sur un coté individuel et un coté social et nous ne pouvons pas concevoir l'un sans l'autre.

Dès lors, nous avons pu comprendre que le langage désigne la capacité spécifiquement humaine qui consiste à communiquer à l'aide de signes vocaux, ou écrits organisés en systèmes appelés ; langue. Cette capacité comprend les fonctions linguistiques telles que ; la phonétique, la phonologie, la syntaxe, la pragmatique. Cela suppose l'existence d'un appareil phonatoire, il est le principal moyen de communication des idées et des émotions entre les individus.

Il est important de noter, que le concept « langage » change de définition d'un linguiste à un autre :

D'abord, Emile BENVENISTE déclare que « *le concept langage se retrouve à mi-chemin entre la pensée et les référents du monde extérieur.* »⁷. Pour lui nous ne pouvons pas juste étudier le langage dans sa forme intérieure mais faut aussi l'étudier dans sa forme extérieure, vu que le langage porte un sens.

Ensuite, SAUSSURE a défini lors de sa première conférence inaugurale à l'université de Genève 1891, ou il énonça un nouveau programme épistémologique pour la science linguistique et son objet que « *considéré du point de vue linguistique, le langage est une généralisation de l'ensemble des langues.* »⁸. Ainsi, il nous confirme que « *l'objet de la linguistique ne saurait être le langage.* »⁹. De même il ne définit pas le langage comme faculté mais comme « *exercice d'une faculté* ».

Quant, à LAROUSSE il signale que ce concept à deux acceptions: en général c' « *est une faculté propre à l'homme d'exprimer et de communiquer sa pensée au moyen d'un système de signe vocaux ou graphiques, système structuré de signes non verbaux remplissant une fonction de communication.* » Et en particulier c'est « *la manière de parler propre à un groupe social ou professionnel à une discipline (langage administratif), expression propre à un sentiment, une attitude, le langage de la raison, du cœur.* »

Et puis, le dictionnaire LALANDE nous explique à son tour que le langage est « *l'expression verbale de la pensée ou encore tout systèmes de signes pouvant servir de moyen de communication.* ». Cette définition pose déjà l'idée que le langage est spécifique à l'homme mais elle admet implicitement l'existence d'autres types de langage entre autres ; le gestuel, le regard, la nature, et même la présentation des objets et les éléments de la nature au moyen du geste, à l'exemple la mimique chez les sourds-muets.

⁷ Emile BENVENISTE, *Le langage reproduit la réalité*, 1966 [4], p.20

⁸ Discours de Saussure lors une conférence inaugurale à l'université de Genève en 1891

⁹ Op.cit, p.38

Enfin, nous savons, d'après PENGUIN DICTIONARY OF PSCYCHOLOGIE que le langage est « *un système conventionnel de signes expressifs qui fonctionnent dans l'individu, psychologiquement parlant, comme un instrument d'analyse conceptuelle et de synthèse, ils fonctionnent sociologiquement comme un moyen d'intercommunication.* »

De manière générale, le langage désigne un comportement manifestant une intention communicative. Ainsi, l'information transmise est liée à la capacité du destinataire, déchiffrer le code plus au moins symbolique utilisé pour communiquer l'information. Dans ce sens il est possible de dire que certains animaux utilisent un langage.

Dans ce cas, la langue et le langage sont l'un et l'autre utilisés pour distinguer des ensembles signifiants, utilisés notamment à des fins communicatives. Ils ne distinguent pas leurs extensions. Une langue est nécessairement un langage alors qu'un langage n'est pas nécessairement une langue, nous parlons ainsi des langages des animaux, des langages artificiels, langages picturales ou musicaux etc. tous objets qui sont des langages sans êtres des langues. En ce premier sens de l'opposition seule les langues sont objets d'autres sciences.

1.2. La langue :

La langue ; est un produit acquis, instrument de communication, code constitué en un système de règles commun à une même communauté.

Selon le dictionnaire LAROUSSE, elle « *est un système de signes vocaux, éventuellement graphique propre à une communauté d'individus qui l'utilisent pour s'exprimer et communiquer entre eux* ».

L'évolution d'une langue peut se comparer à celle des espèces animales ou végétales. La langue évolue de siècle en siècle, elle a évolué, phonétiquement ; la prononciation se modifie, mais le mot reste théoriquement le même, ainsi que

morphologiquement ou syntaxiquement, enfin l'évolution sémantique, où les mots changent de sens. Si nous jetons un coup d'œil sur l'origine des langues, nous trouverons que les langues sont groupées en famille, cela signifie qu'elles ont des parentés entre elles que nous pouvons parler de langues sœurs. Ces parentés se trouvent dans la prononciation, le lexique, mais aussi la syntaxe ou la morphologie qui sont la base de la langue. La langue est un signe phonétique pour l'oral et un signe graphique pour l'écrit.

La langue, est la forme linguistique idéale qui s'impose à tous les individus d'un même groupe social, et c'est la nature de l'extension du groupe qui résulte le caractère de la langue.

Pour les linguistes, la langue est conçue comme une faculté de communiquer de manière articulée, avec un système de signes d'abord verbaux puis écrits, elle est propre à une communauté humaine, elle est constituée d'un système particulier de signes et de règles extérieurs aux individus qui la parlent. Vu que son sens s'altère et se diversifie :

«Une langue est un instrument de communication selon l'expérience humaines s'analyse, différemment dans chaque communauté, en unités douées d'un contenu sémantique et d'une expression phonique, les monèmes ; cette expression phonique s'articule à son tour en unités distinctives et successives, les phonèmes dont la nature et les rapports différents, eux aussi, d'une langue à une autre. »¹⁰ Affirme MARTINET.

De ce fait, Ferdinand de SAUSSURE, la définit comme un système abstrait de signes que nous pouvons apprendre. Elle tient compte des aspects importants de fonctionnement d'une situation communicative, c'est-à-dire suivant les théories, les aspects phonétiques et phonologiques, la morphologie le lexique, la syntaxe, ou la sémantique. La langue est un ensemble de signes, à chaque signe

¹⁰ André MARTINET, *Eléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, Col. Cursus, 4^e édition, 2005, p.20

correspond une idée différente. Il affirme aussi qu'elle est le système de communication conventionnelle particulier, par « système » il faut comprendre que ce n'est pas seulement une collection d'éléments mais bien un ensemble structuré composé d'éléments et de règles permettant de décrire un comportement régulier, (nous pensons à la conjugaison des verbes en français par EX) la langue est acquise . Ferdinand de SAUSSURE ajoute « *la langue existe de la collectivité sous la forme d'un somme d'emprunt déposé dans chaque cerveau.* »¹¹

Alors que, le dictionnaire DE LINGUISTIQUE ET DES SCIENCES DU LANGAGE la définit selon le port royal ainsi « *la langue à été inventé pour permettre aux hommes de se communiquer les uns aux autres leur pensées, mais aussitôt Arnauld et Lancelot ajoutent que la parole, pour permettre cette communication doit constituée une image, un tableau de pensée.* »

Nous dirons que la langue a été crée pour que chaque être humain transmits ses pensées et ses idées facilement avec son interlocuteur.

D'autre part, Franck NEVEU définit la langue comme « *un système complexe de communication propre aux communautés humaines [...]. Un système de signes vocaux, articulés selon deux plans distincts et complémentaire correspondant à deux ordres d'unités, celui des unités significatives (première articulation) et celui des unités non significatives (deuxième articulation)* »¹² . Chaque communauté humaine a son propre système de communication qui est composé par deux articulation qui sont ; une porteuse de sens (significative) et l'autre ne porte pas de sens (non significative).

En effet, les langues ne sont pas tout à fait un produit de la nature dans le sens qu'un enfant ne peut pas acquérir une langue sans être plongé préalablement

¹¹ Op.cit, p.35

¹² Franck NEVEU, *Dictionnaire des sciences de langages*, Paris, Armand Colin, 2004, p.20

dans un bain linguistique, spécifique, mais elles ne sont pas non plus un produit de culture car nous ne pouvons pas changer le système d'une langue par décret.

Ceci étant dit, une langue n'est pas seulement une accumulation de mot, le plus important c'est de connaître sa structure.

1.3. La parole :

« *La parole mène le monde.* » déclare SOPHOCOLE.

Notons que, la parole est le langage incarné de l'homme. Elle permet d'exprimer des besoins, pensées, sentiments... Elle est singulière et opère un acte de langage qui s'adresse à un interlocuteur éventuellement soi-même, mentalement ou à un support par l'écrit. C'est la transmission de culture et la création de nouveaux concepts reliant chaque communauté différente.

A ce propos ; c'est la faculté d'exprimer et de communiquer la pensée au moyen du système des sons du langage articulé émis par les organes phonateurs. Cette dernière n'est rien que moins mystérieuse : elle nous précède et nous survivra. Elle est l'usage concret de la langue par les locuteurs, celle-ci étant conçue comme un système abstrait.

Ce terme, « parole » correspond aux sons du langage, par extension, il s'agit d'articuler et de percevoir des sons pour communiquer. Elle fait référence à la capacité que nous avons en tant qu'êtres humains d'exprimer les pensées et de communiquer avec les congénères à l'aide du langage articulé.

Par ailleurs, la parole est un fait de langage distinct de la langue, c'est un acte individuel qui se distingue des institutions sociales et initiative d'un sujet parlant, et là nous distinguons plusieurs acceptions :

Tout d'abord, elle est définie par SAUSSURE comme « *une réalisation concrète et particulière de la langue c'est un acte individuelle* », dans cette optique « *c'est l'usage individuel de ce système commun, dans l'énonciation par*

les sujets parlant. Etant individuelle et d'acte de volonté et d'intelligence, la parole est ainsi subjective et instable et ne se laisse donc classer dans aucune catégorie des faits humains, l'univers de la parole est celui de subjectivité. »¹³. Il ajoute « la parole qui fait évoluer la langue »¹⁴.

Ensuite, cette pratique individuelle s'inscrit obligatoirement dans une situation de communication, SAPIR déclare que « *la parole est émission de son articulé distinctif, la parole est un acte personnel parce que chaque personne s'exprime avec une intonation et un débit particulier.* »

Enfin, nous allons dire que la parole est l'utilisation du langage et de la langue, c'est un système de son doué de sens.

2. Perspective linguistique ; l'émergence :

2.1. La définition de la sociolinguistique :

« On peut se demander ainsi ce qui est la sociolinguistique. Est-elle un croisement de sociologie et de linguistique forme caractéristique de la pratique des sciences humaines en cette fin de siècle ? où est-elle, comme l'affirme W. LABOV dans Sociolinguistique, la linguistique ? À cette question, qui suscite encore aujourd'hui de dur contrevains « débats », nous essayerons de répondre en exposant les quelques concepts fondateurs de la sociolinguistique, ceux marque sa rupture épistémologique...]. Dès le cours de linguistique générale, F. de SAUSSURE reconnaissait à la langue un caractère social indubitable mais condamné la parole à être exclue de champ d'étude de la linguistique trop soumise aux variations individuels. ... La sociolinguistique née d'un mouvement de bascule du premier vers le second pôle. Les travaux de W.LABOV fait apparaitre l'absolue nécessité de considéré en premier lieu la réalité des productions langagières et non plus abstraction des incarnés, des constructions savantes qui sont plus le reflet de l'idéologie linguistique du chercher que de la

¹³Op.cit, p.25

¹⁴ Op.cit, p. 36

pratique réelle. La sociolinguistique se propose donc de partir de la parole et, avec elle, du sujet parle...]. Ce sujet est alors réinscrit dans un contexte social... . »¹⁵

Nous commentons cette citation en disant que la sociolinguistique fait preuve de plusieurs débats de ses débuts jusqu'à l'heure d'aujourd'hui, de SAUSSURE jusqu'à LABOV chacun à sa propre version du concept sociolinguistique.

La sociolinguistique est un très vaste territoire, comme son nom l'indique elle est composée du mot sociologie et linguistique, donc cette approche est un croisement entre deux disciplines complètement différentes. Cette dernière englobe tous les aspects sociaux « on appelle aussi la sociolinguistique ; la linguistique sociale ». La sociolinguistique est définie comme une linguistique qui étudie la langue dans son milieu naturel « la société », elle redéfinit la langue en la remplaçant dans son contexte social et fait appel à la diachronie pour expliquer les changements linguistiques. En effet elle essaye d'expliquer les facteurs extralinguistiques de la langue. Cette science se rend sur le terrain et enquête « acquérir les témoignages des locuteurs par rapport à leurs effectifs linguistiques », définir les facteurs phonétiques, phonologiques, morphosyntaxiques, etc. Elle s'est élaborée dans les années 1960, aux USA autour d'un groupe de chercheurs Dell HYNES, FISHMAN, GUEMPERS, LABOV, FURGUSON... Leur approche peut se résumer comme suit « *étudier qui parle quoi, comment où à qui* »¹⁶, les rapports sociaux entre les individus deviennent centraux, la sociolinguistique s'est constituée en opposition plus ou moins marquée avec le structuralisme. « *La sociolinguistique, une science de l'homme et de la société, qui émergée, voilà près d'un demi siècle autant que territoire disciplinaire déclaré, « labellisé », pourrait-on dire, de la critique salutaire d'une certaine linguistique structurale enfermée dans une interprétation doctrinaire du cours de linguistique générale de Saussure. La*

¹⁵ DUMONT, PIERRE, et MAURER, RUNO, *Sociolinguistique du français en Afrique francophone*, 1995, p.3-4

¹⁶FISHMAN, *introduction à la sociolinguistique*, chapitre 1, 1971

*sociolinguistique, est, à n'en pas douté, l'une des sciences du langage qui, depuis quatre définit environ, rapporté à cet ensemble disciplinaire le plus de renouveau théorique et méthodologique... ».*¹⁷

Cette dernière, s'intéresse à la science des phénomènes sociaux qui n'ont pas encore été étudiés avec suffisamment de cohésion et de pénétration pour faire l'objet d'une discipline pourtant cette discipline à une étiquette onomastique bien défini, elle est considérée par certains sociologues comme la reine ses sciences sociales. Et par là nous distinguons qu'elle a plusieurs définitions :

« *Pendant des années je me suis refusé à parler de sociolinguistique car ce terme implique qu'il pouvait exister une théorie ou une pratique linguistique fructueuse qui ne serait pas sociale* »¹⁸. Nous dirons que LABOV a mis du temps pour donner une définition concrète et claire sur la sociolinguistique.

William LABOV l'un des pères fondateurs de la discipline, pour lui, la sociolinguistique est l'une des sciences du langage et considère « *qu'il s'agit là tout simplement de linguistique* »¹⁹

Bien avant, la définition donnée par LABOV, le sociologue GREIMAS l'a défini comme suit « *la sociolinguistique ne fait que reprendre un problème ancien en terme qu'elle essaie de rendre nouveau ; il s'agit, dans ce cas comme dans l'autre, de rendre compte de la diversité des langues, en expliquant en même temps la diversité des sociétés humaines* »²⁰.

¹⁷ Henri BOYER, *Introduction à la sociolinguistique*, Ed dunod, Paris, 2001, p.7

¹⁸ William LABOV, *Sociolinguistique*, Paris, Ed. De minuit, 1976, p.37

¹⁹ Ibidem p.258

²⁰ Greimas dans NERLICH Brigitte, *Meillet : langue et parole. In: Histoire Épistémologie Langage*, tome 10, fascicule 2, 1988, p.103

La plus simple définition donnée au concept de la sociolinguistique revient au sociologue BOYER, il cite « *la sociolinguistique prend en compte tout les phénomènes liés à l'homme parlant au sein d'une société.* »²¹

2.1.1. L'objet d'étude de la sociolinguistique:

« *Si la sociolinguistique emprunte des concepts clés à la sociologie, elle ne peut cependant en être considérée comme une sous branche. Son objet d'étude est avant toute chose, la langue. Il est, par ailleurs, à noter que comme son aînée, la sociolinguistique a fait face à ses débuts (et fait encore face actuellement) au paradigme opposant également une perspective micro à une perspective macro sociale des phénomènes de variation diastatique et diphasique...* ». ²². La sociolinguistique fait partie évidemment de la sociologie, mais ce n'est pas pour autant qu'elle est intégrée dans les branches de celle-ci, vu que son objet d'étude est la langue.

Comme toutes les disciplines et tous les domaines, la sociolinguistique a aussi un objet d'étude ; la langue, par son caractère social, il ne s'agit pas d'étudier seulement la forme de la langue mais il faut s'interroger aussi sur les fonctions sociales lorsque nous proposons d'étudier les langues dans la société, nous intéressons aux rapports entre les langues et les êtres humains nous s'interrogeons au sujet de la langue telle qu'elle est pratiquée dans la société. La sociolinguistique ne s'intéresse pas seulement aux méthodes d'analyses mais aussi aux variables comme nous le montre l'un des fondateurs sociologues américain William LABOV dans ses trois enquêtes où il a démontré que la langue n'est pas un toit harmonieux, en expliquant que la langue est hétérogène et non pas homogène

²¹ BOYER, 1996

²² Davy BIGOT, *De la sociologie à la sociolinguistique: éléments historiques et théoriques*, Université du Québec à Montréal, 2005, p.94

2.1.2. Les tâches et domaines de la sociolinguistique :

La pensée principale de la sociolinguistique reste la caractérisation systématique de la diversité linguistique ; sa tâche globale est de faire une description de la covariance entre les deux variables ; la linguistique et le social. Cela revient à identifier un ensemble de tâches assignées à la discipline : «

- ✓ *Mener des recherches sur l'identité sociale des participants engagés dans le processus de communication.*
- ✓ *Déterminer l'environnement social dans lesquels les environnements linguistiques prennent place.*
- ✓ *Évaluer les jugements socialement différenciés que les locuteurs portent sur les formes de comportement linguistique.*
- ✓ *Procéder à une analyse synchronique « au moment donné de leur utilisation » et diachronique « en restituant la variation dû au temps », des dialectes sociaux et enfin envisager les applications pratiques que peut former la recherche la sociolinguistique. »²³*

De là, nous avons pu restaurer l'histoire et la naissance de cette jeune discipline qui essaye encore de se singulariser d'une part de la sociologie et d'une autre part de la linguistique. Nous avons donné un aperçu des recherches effectuées pour élever cette discipline au rang des sciences aux méthodes rigoureuses. Donc la sociolinguistique ; est cette science qui considère la langue comme un fait social, qui explique les phénomènes linguistiques par les phénomènes sociaux, qui cherche une relation de cause à effet entre le changement linguistique et le changement social.

²³ Pour les domaines de la sociolinguistique, cf. le tableau proposé par H.BOYER par son ouvrage Introduction à sociolinguistique

2.2. La définition de la phonétique :

« La faculté d'acquérir une langue est le propre de l'homme : à travers le liquide amniotique, le fœtus s'imprègne des sonorités verbales et du rythme de la langue maternelle, qu'il perçoit et distingue déjà des autres langues... Parce qu'elle intéresse les linguistes, les médecins ORL comme les orthophonistes et les enseignants des langues comme les chanteurs ou les psycho-acousticiens, parce qu'elle s'appuie aujourd'hui sur de nouvelles technologies (imagerie cérébrale, outils informatiques...), la phonétique concerne désormais tous les scientifiques dont le domaine d'intérêt est la communication parlée, sa nature et son fonctionnement. »²⁴. Nous pouvons comprendre grâce à cette définition que l'être humain est la seule espèce qui peut apprendre une langue qui n'est pas la sienne, et c'est pour cela que les linguistes, s'intéressent de plus en plus à ce domaine.

La phonétique (du grec « phone » qui signifie la « voix », le « son ») est une branche de la linguistique, elle est l'étude scientifique des sons du langage, en tant que réalité physique observable dans toutes les langues. Ainsi que la substance et la forme sonore.

Ce secteur de la linguistique emprunte certains concepts d'analyse à d'autres disciplines : l'étude de la production des sons eux-mêmes (phone) leur variations plutôt que leur contextes et emprunte à la physiologie ; l'étude de la transmission et perception des sons emprunte à l'acoustique et à la psychologie. Ces deux types d'études correspondent aux trois principaux sous secteurs de la phonétique, à savoir la phonétique articulatoire, la phonétique acoustique et la phonétique auditive.

Mais ce qui constitue la phonétique comme branche de la linguistique, c'est qu'elle ne s'intéresse aux sons qu'en tant qu'ils fonctionnent comme des unités

²⁴ Jacqueline VASSIERE, *La phonétique*, 3e éd., Paris, Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? », 2015

langagières, par différence avec d'autres phénomènes acoustiques « sons musicaux, bruit de la nature... » Et avec les phénomènes sonores « respiration, ronflement, bayement, mastication... ». Quant à, la transcription phonétique elle s'écrit entre crochets droits. Nous parlons aussi de la phonétique d'une langue pour désigner l'ensemble des sons et des traits qui caractérisent la prononciation naturelle des mots et des énoncés dans une langue.

Enfin, L'étude phonétique d'une langue peut se faire sans faire appel au sens. À la limite, nous pouvons étudier les caractéristiques phonétiques sans connaître forcément tel ou tel langue.

2.2.1. L'objet d'étude de la phonétique :

La phonétique a pour objet d'étude les sons dans leur réalisation concrète indépendamment de leur fonction linguistique. Elle étudie l'ensemble des moyens phoniques d'expression d'une langue: les sons, leurs différentes combinaisons et modifications, leur emploi dans le langage, les nombreux procédés de l'intonation utilisés par le dialecte tels que les accents, la mélodie, le rythme. Etant une science linguistique la phonétique utilise les méthodes d'analyse de celle-ci. La phonétique a aussi ses propres méthodes qui tiennent du fait que son objet est spécifique: la phonétique étudie la forme phonique du langage, sa forme matérielle. Elle étudie les faits de la production, de la transmission et de la perception des sons.

2.2.2. Les branches de la phonétique :

La phonétique se divise en trois branches :

- la phonétique articulatoire : qui étudie les positions et les mouvements des organes utilisés pour la parole par son émetteur.
- la phonétique acoustique : qui étudie la transmission de l'onde sonore entre son émetteur et son récepteur.

- la phonétique auditive : qui se préoccupe de la façon dont les sons sont perçus et décodés par son récepteur.

Parallèlement, il existe deux approches différentes pour faire de la phonétique:

D'abord, dans une approche instrumentale, nous servons de la technologie (spectrogrammes, rayons-x) pour l'analyse. Ensuite, dans une approche impressionniste, nous servons de ses propres intuitions pour faire l'analyse. Enfin ces deux approches sont complémentaires vu que les résultats de la phonétique impressionniste devraient toujours être confirmés par une analyse instrumentale. « *Savoir écouter et comparer, c'est tout l'art du phonéticien* »²⁵

3. La verbo-tonale : ses débuts et son développement :

« *Sourd, muet mais pas manchot* »²⁶

Nous arriverons jamais à distinguer et à connaître la vraie histoire d'un sourd-muet, mais ce qui est sûr l'enfant est muet que par l'absence de l'audition. La surdi-mutité n'est pas une maladie mais un handicap.

La situation linguistique de l'enfant sourd-muet est bien différente de celle de l'enfant entendant, il n'a pas la chance d'évoluer dans un bain de langage. Il manque de stimulation et perd le modèle linguistique que lui offrent ses parents, il saisit l'image musculaire mais pas l'image acoustique.

3.1. Les sourds-muets:

3.1.1. Les sourds ont une histoire, le saviez-vous ?

Peu de gens s'intéressent à l'histoire des sourds-muets, c'est une histoire souvent méconnue et peu transmise, c'est comme si les sourds n'avaient pas leur place dans l'histoire des êtres humains. Aujourd'hui nous nous intéresserons à

²⁵ L'Abbé Rousselot, *Principes de phonétique expérimentale*, I, nouv. ed. 1924, p. 35

²⁶ http://www.auditionecoute33.fr/images/articles_en_pdf/sourd-muet.pdf consulté 25 mai 2016-05-25

démontrer que les sourds-muets ont une histoire et des personnages majeurs qui les représentent tels que ; L'Abbé de L'épée, Jacob Rodrigues Pereire... Qui sont-ils ?

D'abord, Jacob Rodrigues Pereire, naquit à Berlanga, Espagne, 11 avril 1715, il se distingua très jeune dans les sciences mathématiques. Mais quand, comment et pourquoi Pereire commença t-il à s'occuper des sourds et muets ? Pourquoi cet homme chercha t-il à accomplir une œuvre réputée impossible ?, « *certaines disent qu'il éprouvait de la tendresse pour une sœur sourde et muette lui suggéra la pensée d'instruire les sourds-muets.* »²⁷ Ou par son intelligence et sa curiosité dans tous les domaines vu son originalité dans tous ses écrits et ses études, mais Pereire s'est fait connaître par ses œuvres vu qu'il privilégiait la démutisation, la lecture labiale, il était oraliste. Ensuite, L'Abbé de L'épée, est né 24 novembre 1712, à Versailles, de son vrai nom Charles-Michel Lespée, c'est un personnage mythique de l'histoire de la langue des signes de l'éducation des sourds. Par là il devient le fondateur de la première école publique pour sourds en langue des signes ouverte aux enfants de tous milieux sociaux confondus. Enfin, nous apprenons que Pereire et L'épée étaient rivaux l'un était pour l'oralisme et l'autre pour la gestualité.

Il ya 138 ans, des professionnels se sont rassemblés au congrès de Milan en 1880, ils favorisent la méthode oraliste et mettent fin au langage des signes, dans leurs article 1 « *le congrès déclare que la méthode orale doit être préférée à celle de la mimique pour l'éducation et l'instruction des sourds-muets* ».

Avant tout, parlons de L'Abbé de L'épée, qui avait créé la première école pour sourds, en 1760, c'était la première institution où les sourds s'expriment en langage des signes, des professeurs eux-mêmes sourds leurs apprennent, le langage des signes et même la compréhension du français écrit. Christian CUXAC, a déclaré que « *L'Abbé de L'épée, peut être sans le savoir fait cette*

²⁷ Nouveau dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire publié sous la direction de FERDINAND BUISSAN, éd, 1911 »

formidable découverte que les sourds ont toujours communiqués entre eux par gestes. Il suffisait qu'ils se rencontrent, et s'ils se rencontraient à plusieurs, ils créaient, ils inventaient « une micro-communauté », pratiquant une langue visio-gestuelle, son coup de génie sera d'institutionnaliser ça. »²⁸

En citant comme exemple le professeur Pereire, il n'était pas uniquement accés sur l'oral, il utilisait la dactylogogie²⁹ comme un support de la parole mais après le congrès de Milan il n'y aura plus que pour l'oralisme, après la révolution française la constitution a sorti l'égalité pour tous, la liberté de parler, s'exprimer comme nous voulions, alors le langage des signes a eu sa place dans l'histoire, par conséquent L'Abbé a eu sa victoire vu que nous avons donné aux sourds les droits de communication par écrit avec les enfants entendant.

Avant, L'Abbé de L'épée, les sourds étaient ouvriers, mendiants,...etc. Mais l'éducation fournie par ce dernier a donné aux sourds l'accès à un français écrit de bon niveau et à des métiers mieux considérés, donc à une vie meilleure.

Le fait que, les sourds peuvent écrire donc ils sont en égalité avec les entendants. Nous parlons des sourds de France, les lois de ces derniers ont été respectées mais en même temps l'oralisme progresse en Allemagne, pourtant, il influence beaucoup la France. L'oralisme s'est fait naître par Pereire, mais son enseignement n'a pas survécu à la révolution, après son décès son fils n'a pas repris le flambeau. Mais entre 1825 et 1835 ses petits fils commencèrent à s'intéresser aux écrits laissés par leur grand père, ils voulaient entrevoir ces idées, vu qu'ils étaient riches par leurs métiers ça leur a permis de financer la création d'une école conçue comme un laboratoire de l'oralisme.

En 1823, L'Abbé Sicard, la relève de L'épée décédé, remplacé par un directeur nouveau impose l'usage de l'oral. Après tout cela en 1878/1879 les oralistes organisent deux congrès, en espérant un vote majoritaire pour enseigner

²⁸ Christian Cuxac, *linguiste*, Paris VIII

²⁹ L'alphabet des langues des signes

l'oral dans l'éducation des sourds, de ce fait, les sourds se sont imposés, alors la langue des signes est maintenue, c'est pourquoi, les frères Pereire font secrètement le congrès de Milan ; ce dernier dure une semaine, ils réunissent les spécialistes de l'éducation des sourds en représentant quelques enfants sourds depuis peu pour démontrer la réussite de l'oralisme bien sûr à 100% de vote. Alors la langue des signes a été bannie, par conséquent dans l'institut les deux premières années étaient consacrées à la démutisation de l'élève sourd-muet. C'est en 1886, que les établissements scolaires sont devenus totalement oralistes.

De toute évidence, les sourds-muets existèrent dès le début de l'humanité.

3.1.1.1. Géolocalisation du congrès :

La place géographique où s'est déroulé le congrès de Milan 1880 soutenant l'oralisme et banalisant le gestuel.³⁰



Lieu du « congrès 1880 »

³⁰ <https://sites.google.com/site/terredessourds/histoire/congresdemilan> consulté le 09 mai 2016

3.1.1.2. Statistique et classement morphologique :

Pour monter les pays participants au congrès de Milan 1880 nous proposons le tableau suivant : ³¹

Tableau 1 : pays participant au congrès de Milan

Pays participants	Sièges
Italie	156
France	66
Angleterre	12
Allemagne	8
Etats-Unis	6
Belgique	1
Suisse	1
Canada	1
Russie	1
Suède	1
Total	255

³¹ https://fr.wikipedia.org/wiki/Congr%C3%A8s_de_Milan consulté le 09 mai 2016

Le tableau ci-dessus illustre parfaitement un aperçu sur les spécialistes de l'éducation des sourds présents au congrès de Milan. Mais à l'exception des trois sourds ; deux français et un américain.

3.1.2. La surdi-mutité :

Si le terme « sourd-muet » a progressivement été remplacé par celui de sourd, nous l'entendons encore régulièrement dans le langage courant. Or la surdité et la mutité doivent être dissociées : il s'agit de deux réalités bien distinctes.

La surdité est un état pathologique qu'implique une perte partielle ou totale de l'audition et touche donc l'oreille. Un sourd peut parfois entendre les fréquences basses, il ressent les vibrations (musique, coup sur le sol, quand nous tapons dans les mains etc.). Ce déficient, est des oreilles mais pas de la voix. Un sourd n'est pas muet. Il peut s'exprimer avec sa voix, ce qui peut nous choquer, étonner, amuser, etc. Sa voix étant gutturale³², et les mots souvent mal prononcés, un sourd peut être pris pour un handicapé mental, alors qu'il ne l'est pas du tout ! Le sourd est capable de tout sauf d'entendre.

« Qu'importe la surdité de l'oreille, quand l'esprit entend. La seule surdité, la vraie surdité, la surdité incurable, c'est celle de l'intelligence ». déclare
Victor HUGO

La mutité, d'un point de vue médical, désigne l'absence de cordes vocales ou l'incapacité de la personne à les utiliser. Sauf exception rare, les cordes vocales des personnes sourdes fonctionnent parfaitement, mais leur perception des sons déficients influence leur capacité à les utiliser, à vocaliser. En fonction de leurs capacités audio phonologiques, il leur est donc plus en moins difficile de prononcer des mots puisque les cordes vocales ne s'entendent pas.

³² Qui part du gosier

« Les sourds-muets pensent par image et parle par geste, les mot qu'on leur transmis arrivent à leur esprits par les yeux et son pour eux une image »³³

A ce propos, l'inaptitude de parler par défaut d'acquisition ou perte du langage parlé, dû soit à une surdité congénitale soit à l'absence du développement, à une lésion des organes de la phonation, ou des centres nerveux du langage.

En outre, le sourd est systématiquement renvoyé au silence par le monde entendant qui l'entoure: silence qu'il est supposé subir et souffrir, silence qu'il manifeste par sa supposée mutité. « Les mots font souvent bien plus que décrire la réalité, ils la façonnent et conditionnent le regard sur un objet social. Aussi pour aborder la surdité, il faut, en tout premier lieu, abandonner définitivement l'expression malheureuse sourd-muet. Si surdi-mutité existe, elle ne représente qu'une proportion infime de la population sourde. La mutité n'est, la plupart du temps, pas une maladie ou une déficience mais bien souvent une conséquence de la surdité. N'entendant pas ou presque pas, les sourds éprouvent en réalité énormément de difficultés à apprendre à parler. »³⁴

Même si, toutes les surdités ne sont pas semblables, les conséquences demeurent les mêmes. Une perte d'audition influencera le développement psychologique de l'individu, son intégration sociale et professionnelle. « L'idée qu'on se fait de la surdité est évidemment une construction personnelle »³⁵

3.1.3. Les types de surdité :

Les surdités peuvent se définir ainsi : ³⁶

³³Op.cit, p.250

³⁴ Sébastien FONTAINE, Enquêter auprès des sourds : implication éthiques, méthodologiques et statistiques de l'adaptation d'enquêtes d'opinion au public sourd, thèse de doctorat en sciences politiques et sociales soutenue à l'université de Liège, 2014-2015 p. 29

³⁵ Josette Chalude, *Connaissances surdités*, n°4, Avril 2003

³⁶ Tardy Julie, Prise en charge orthophonique de l'enfant sourd et accompagnement

- ✓ **Les surdités de transmission** : Ce type de surdité est susceptible d'être traité par des moyens médicaux ou chirurgicaux. En cas d'absence de soins, elles peuvent s'aggraver ou dissimuler une surdité de perception. Elles sont dues à une lésion de l'oreille externe ou moyenne. L'oreille interne est intacte. Les surdités de transmission sont acquises dans 99% des cas (à cause d'inflammations, de traumatismes, de tumeurs ou de séquelles quelconques), mais peuvent être congénitales (origine génétique, agénésie, malformations etc.). cette surdité peut avoir des répercussions sur le comportement, le développement du langage et sur la compréhension de l'enfant.
- ✓ **Les surdités de perception** : Les origines des surdités de perception sont variées ; elles peuvent être génétiques, toxiques, infectieuses, traumatiques, tumorales, dégénératives ou vasculaires. Les surdités de perception peuvent être congénitales, néonatales, acquises etc. elles sont dues à une lésion de l'oreille interne. Il s'agit alors d'une atteinte de l'organe de l'audition ou du nerf auditif. Ces dernières, Ces surdités sont irréversibles et nécessitent généralement un appareillage audio prothétique. Une prise en charge pluridisciplinaire adaptée est alors conseillée.
- ✓ **Les surdités mixtes** : elles sont la coexistence des deux types d'atteintes que nous venons de décrire.
- ✓ **Les surdités centrales** : elles correspondent à une atteinte des centres auditifs alors que l'oreille fonctionne correctement. Les sons sont perçus, mais le cerveau ne parvient pas à les traiter. L'origine présumée est principalement vasculaire. Ces surdités peuvent s'aggraver avec l'âge mais elles sont rares chez l'enfant.

✓ **Les neuropathies auditives** : il s'agit d'une atteinte non tumorale du nerf auditif. L'atteinte primitive se situe au niveau des voies auditives et se traduit par une désynchronisation des potentiels d'action. De nombreuses causes peuvent expliquer les neuropathies auditives, génétiques ou non. Même en cas de perte auditive peu importante, ces neuropathies sont source de distorsions acoustiques très gênantes qui perturbent gravement la réception et le traitement de la parole entendue. L'implantation cochléaire est de plus en plus fréquemment proposée dans ces cas, quelque soit le niveau de surdité.

3.1.4. Les degrés de surdité :

Cette classification permet de définir :³⁷

- ✓ **La surdité légère** : la perte tonale moyenne est comprise entre 20 dB et 40 dB. La plupart des bruits familiers sont perçus ainsi que la parole à voix normale. La perception de la voix basse ou lointaine est plus difficile. Le langage est acquis spontanément mais imparfaitement. De plus, des éléments phonétiques peuvent échapper à l'enfant dans certaines conditions d'écoute (notamment dans le bruit). Donc c'est un malentendant.
- ✓ **La surdité moyenne** : la perte tonale moyenne est comprise entre 40 dB et 70 dB. Quelques bruits familiers sont encore reconnus mais la parole est perçue seulement à voix forte. La personne s'aide alors, souvent, de la lecture labiale pour comprendre. La présence de restes auditifs permet généralement un certain contrôle de la voix.
- ✓ **La surdité sévère** : la perte tonale moyenne est comprise entre 70 dB et 90. Seuls les bruits forts sont perçus ainsi que la parole à voix forte près de l'oreille. Le langage n'est pas acquis spontanément. La prise en charge pluridisciplinaire et un appareillage adapté sont fortement conseillés.

³⁷ Op.cit, p.p. 8.9

- ✓ **La surdité profonde :** la perte tonale moyenne est comprise de >90 . Seuls les bruits très puissants et les vibrations sont perçus. La personne n'a alors plus aucune perception de la parole. La maîtrise de la lecture labiale est alors indispensable pour comprendre le message parlé. Les prothèses auditives classiques sont souvent peu efficaces pour y bénéficier. L'implantation cochléaire précoce peut être envisagée.

Les gens ont tendance à confondre entre les sourds et le malentendant mais, être sourd ne veut pas dire être malentendant. Un sourd c'est une personne qui est née sans audition, qui n'entend plus rien, elle ne fait pas connaissance avec le son et la parole, pour communiquer elle a deux choix soit apprendre le langage des signes soit faire des amplifications pour avoir une communication orale. Tandis qu'une personne malentendante c'est lorsqu'elle acquit la parole mais pour des raisons différentes, elle subit une baisse d'audition, voir une perte d'audition. Elle n'est pas formée à parler le langage des signes par contre elle essaye de lire sur les lèvres de son interlocuteur en apprenant la lecture labiale.

3.2. La phase de démutisation :

L'enseignant ou l'orthophoniste lors de la prise en charge d'un élève sourd ou mal entendant aura comme premier objectif la démutisation. Philippe Van EECKHOUT (2001) la définit comme « *un déblocage pour obtenir le, ou les, premier(s) mot(s) et ainsi rétablir la communication* ». Il précise qu'une technique et une énergie communicatrice sont indispensables à cette démutisation. Cette phase démutisation sert à faire produire un ou plusieurs mots à l'élève sourd, elle a un intérêt sur la récupération phonologique et lexicale. Elle a également un effet positif sur la communication.

Dans un premier temps, c'est une action de rendre un sourd-muet conscient de ses émissions sonores, et capable de les produire à volonté grâce à une rééducation. A ce propos, la phase de démutisation, est une première étape thérapeutique du recouvrement de la parole, étape primordial de stimulation

lorsque le patient ne possède plus aucun son, enfin il doit passer d'abord par cette phase de une à deux années avant sa scolarisation.

3.3. La verbo-tonale :

3.3.1. Quelle est l'origine de la verbo-tonale ?

Dès 1939, GUBERINA directeur de l'institut de phonétique de l'université de Zagreb, souligne dans sa thèse de doctorat l'importance du rythme, de l'intonation, et des gestes comme facteurs optimaux dans la structuration et l'acquisition des langues orales. En partant de ces principes, les travaux de recherche du linguiste croate vont s'orienter dans les années 1950 vers l'enseignement de la langue orale auprès des enfants déficients auditifs. Cet homme et ses collaborateurs travaillent avec deux types de publics :

- ✓ les étudiants apprenant le français. Leurs erreurs phonétiques sont systématiques et ne doivent rien au hasard.
- ✓ les personnes dont l'audition a été endommagée suite aux bombardements de la Deuxième Guerre mondiale. Le gouvernement demande à GUBERINA d'œuvrer afin de trouver des auxiliaires techniques destinés à leur assurer, si possible, une meilleure perception auditive.

Mais, avant ça en 1934 il s'intéressait à l'apprentissage des langues étrangères avec l'idée que l'oreille valide se comporterait comme une oreille sourde lorsqu'elle reçoit les sons inconnus d'une langue étrangère. Pour lui il a mis l'hypothèse qu'une audition déficiente chez le sourd ne signifie pas une destruction totale du champ auditif mais un système différent de structuration. C'est cette structuration qu'il s'agit de déterminer en explorant le champ perceptuel du malentendant au moyen de logatomes (c'est-à-dire de messages phoniques sans signification perçus par l'oreille normale sur une bande d'octave).

GUBERINA préconise de toujours utiliser, non des sons artificiellement créés, mais des stimuli de parole (*verbum* en latin) afin d'évaluer la sensibilité aux différentes hauteurs; à l'époque nous disions plutôt *tonalités* (d'où tonal). Et à partir de là vient le terme : **verbo-tonale**.

3.3.2. Aspect définitionnel :

Selon GUBERINA la méthode verbo-tonale est sensorielle qui veut dire relative à plusieurs organes de son. Elle tend à faire passer l'enfant sourd par les mêmes stades d'acquisition du langage que l'enfant entendant. Dans le système verbo-tonal l'importance est donnée à l'ensemble de communication dans laquelle l'homme dans sa globalité est acteur de sa propre parole, le corps est émetteur et récepteur de la communication. Cette méthode est la première à avoir considéré la tonalité des sons du langage comme élément essentielle dans la réhabilitation des restes auditifs des personnes sourdes ou malentendantes.

En effet, le système verbo-tonal base sa théorie sur la découverte de lien existant entre les bandes de fréquences des sons (tons) complexes et la perception de la structure phonétique et linguistique (verbe) dans l'audition normale et pathologique. Ce système établit cette théorie sur les tonalités de la parole, sur le champ optimal du récepteur. Il vise un apprentissage de la parole par la discrimination auditive en utilisant les appareils spécifiques.

La verbo-tonale a été créée pour l'apprentissage des langues étrangères. Mais c'est après des expériences faites sur des enfants malentendants que cette discipline a été orientée et utilisée dans l'éducation des enfants malentendants.

3.3.3. Les principes de base de la verbo-tonale :

GUBERINA a mis en place des principes de base de la verbo-tonale, parmi eux :

- ✓la recherche d'une intelligibilité³⁸ optimale pour chaque son, en modifiant si nécessaire ses caractéristiques acoustiques (il s'agit, très schématiquement, de sélectionner et de renforcer les traits sonores mal pris en compte spontanément); l'objectif est de faire entendre au mieux.
- ✓la recherche de contextes facilitant l'émission correcte des sons, mots et phrases d'une langue; l'objectif est de faire parler au mieux.
- ✓Chaque son et chaque mot ont leur octave d'intelligibilité optimale.
- ✓Si les sons des mots sont transmis par les octaves qui ne sont pas optimales, ils se déforment pour l'oreille, qui les entend comme des sons différents des sons émis.
- ✓Les fautes sont causées par l'existence de différents types de champs d'audition.
- ✓La forme de l'émission est beaucoup plus importante que la largeur de la bande d'audition.
- ✓L'audition n'est pas un phénomène continu, mais discontinu.

3.3.4. Les méthodes de la verbo-tonale :

Elles sont définies ainsi :³⁹

➤ **La perception auditive :**

C'est une méthode qui agit au niveau de la perception auditive et non de la phonation, car audition et articulation sont intimement liées, l'audition conditionne l'articulation. En réalité la reproduction inexacte de la structure phonique d'une langue résulte moins d'un défaut des organes phonatoires (sauf dans des cas pathologiques) que d'une interprétation conditionnée du cerveau qui structure l'audition en fonction du système phonologique de notre langue maternelle. L'individu qui apprend une langue étrangère, si son apprentissage

³⁸ Degré de compréhension d'un message verbal ou d'une forme de parole, déterminé à l'aide de tests de perception.

³⁹ <http://www.intravaia-verbotonale.com/?Chapitre-2-La-methode-verbo-tonale> 20 mars 2016

n'est pas orienté, va imposer la structure phonologique de sa langue maternelle à la nouvelle langue qu'il apprend et, de la confrontation des deux systèmes, va naître ce que l'École de Zagreb appelle le système d'erreurs.

➤ **Mise en place de conditions optimales :**

Optimiser les conditions de perception revient à présenter à l'audition du sujet le modèle qui le sensibilise au mieux aux éléments qu'il a tendance à sous-évaluer en fonction du système d'erreurs induit par le crible phonologique de sa langue maternelle.

➤ **Soit par la sélection de positions et d'environnements favorables :**

Pour illustrer le choix préférentiel d'une position favorable, citons, en guise d'illustration, le rôle de la courbe intonative sur la perception et la reproduction des timbres vocaliques.

➤ **Soit par l'intervention directe dans l'émission des messages :**

La méthode verbo-tonale tient son efficacité en analysant plusieurs exemples de prononciation et d'articulation d'un enfant sourd.

➤ **Intégration non intellectualisée :**

L'acquisition d'une langue étrangère est un processus complexe qui échappe au contrôle intellectuel. Dans la parole spontanée, nous n'avons pas conscience des règles morphosyntaxiques qui sous-tendent le discours, nous n'évaluons pas consciemment les oppositions phonologiques que nous opérons pour différencier le sens des mots ; nous n'apprécions pas davantage les différents mouvements des organes phonatoires mis en œuvre dans l'articulation de la parole.

L'intégration spontanée des caractéristiques audio-phonatoires de la nouvelle langue aboutira d'autant plus naturellement que l'enseignant aura posé des diagnostics étiologiques de l'erreur dépassant la simple symptomatologie

ponctuelle et qu'il aura intégré tout le travail phonétique dans une pédagogie structuro-globale de la communication.

➤ **Structuro :**

Si, dans la perspective structuraliste, on admet que la langue n'est pas un conglomérat d'éléments hétérogènes mais un macro-système composé d'un ensemble de microsystèmes indissociables ; que, par ailleurs, tous les éléments constitutifs de chaque microsystème tirent leur valeur de leur position structurale, on comprend aisément que la méthode verbo-tonale s'attache plus aux rapports internes, aux relations entre les éléments constitutifs du système qu'aux éléments proprement dits ; qu'elle préconise une intégration simultanée et solidaire des éléments informationnels en provenance de tous les microsystèmes.

➤ **Globale :**

S'agissant d'un ensemble homogène de systèmes structurés, l'acquisition de la langue est nécessairement globale et l'apprentissage s'effectue par approximations successives et réajustements constants plutôt que par assimilation linéaire et ponctuelle de ses éléments successifs. La raison en est qu'en présence d'un code aussi restreint qu'est le code phonologique, l'intégration d'un de ses éléments est subordonnée à l'appropriation du référentiel tout entier.

➤ **Structurante :**

La méthode verbo-tonale est structurante dans la mesure où l'apprentissage de la langue-et a fortiori de la prononciation - n'est pas le résultat d'un transfert de connaissances du maître vers l'élève. L'apprentissage suppose chez l'élève une activité multiple tant au plan des conduites opératoires qu'au niveau du cerveau, où il infère les mécanismes d'intégration. Il s'agit là d'une véritable appropriation par l'apprenant. Lors de la perception ou de la production du message langagier, l'apprenant structure celui-ci sur la base des éléments qu'il

maîtrise ; avec le temps, après une période plus ou moins variable de sédimentation, ces éléments se mettent en place et les structurations en deviennent d'autant plus hiérarchisées. À la vérité, le langage structure la personnalité.

Conclusion :

Nous concluons, ce premier chapitre par l'importance de la verbo-tonale dans la vie et l'éducation d'un enfant sourd -muet, nous avons cité des concepts fondamentaux qui renvoient à notre thème, son histoire ainsi que ses débuts mais tout cela reste vague et abstrait par rapport aux gens et aux parents concernés.

Alors, de ce fait nous pouvons dire que cette méthode n'est pas nouvelle mais elle n'est généralement pas comprise, c'est pour cela qu'une chose est sûre cette discipline est de loin une méthode pratique et non pas théorique.

Chapitre pratique :
Méthodologie et analyse

Introduction :

A chaque enquête faite sur le terrain, le chercheur ou l'enquêteur a le besoin et l'obligation d'analyser les données recueillies lors de son enquête.

Dans ce deuxième chapitre, nous allons entamer la procédure d'analyse du corpus conçu lors de notre travail de recherche, où nous avons proposé quelques réponses à certaines questions qui sont intégrés dans notre projet.

1. méthodologie du corpus :

Notre enquête s'est effectuée à l'école des sourds de Bejaia auprès des élèves sourds-muets, enseignants, orthophonistes et psychologue. Nous allons utiliser des corpus différents, dans le but d'analyser les données mais vu que le sujet est très complexe et nouveau nous avons fait appel aux enregistrements pour nous orienter dans l'observation.

1.1. Observation participante en cours (à école) :

Durant deux mois, d'observation et d'enquête, suivies au sein de l'école des sourds de Bejaia, avec la collaboration du personnel nous avons pu comprendre les méthodes effectuées pour l'apprentissage de la verbo-tonale, en passant par quatre classes.

D'abord, la classe de démutisation où nous ne trouvons que trois élèves, ils ne sont pas nombreux mais d'après l'enseignante cela est dû aux implants cochléaires⁴⁰, donc l'élève n'a pas besoin de faire ses études en école spécialisée. En entamant le cours, les petits prennent leurs casques (image1) branchés à l'appareil SUVAG⁴¹ (image3), et là c'est au tour de l'enseignante d'utiliser le microphone (image2) et de faire l'appel, chaque élève répond en disant أنا⁴² ou si

⁴⁰ Implant électronique qui vise à fournir un certain niveau d'audition pour certaines personnes atteintes d'une surdité

⁴¹ La définition se trouve dans la partie analytique

⁴² Moi



image1

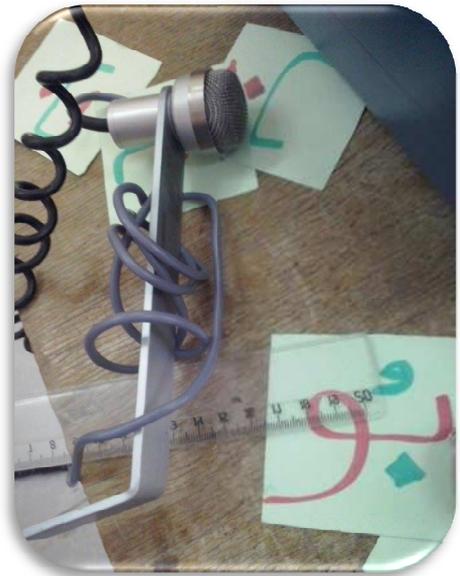


image2

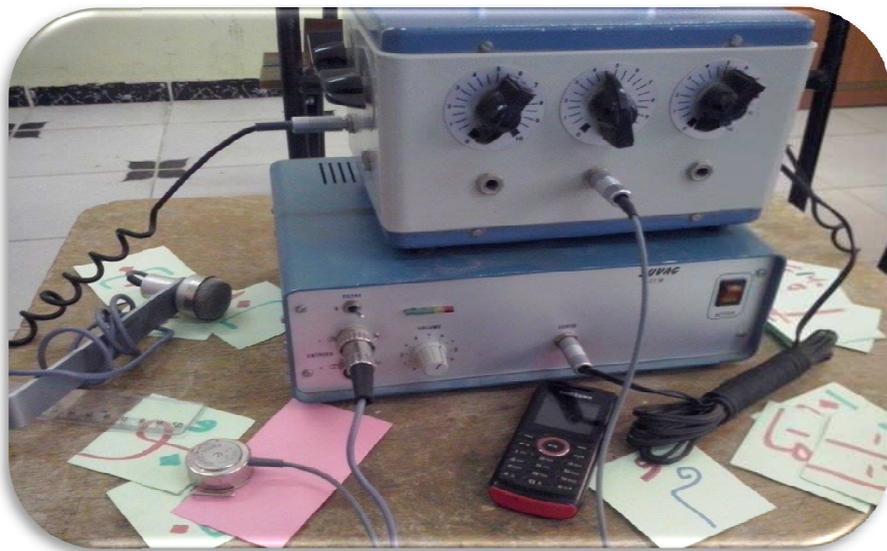


Image 3

quelqu'un est absent l'un des élèves dit غائب⁴³ (vidéo1). (Y)⁴⁴ se dirige vers le tableau pour montrer la date du jour sur des petites cartes (image4) puis(I)⁴⁵

⁴³ Absent

l'écrit (vidéo2). De même l'enseignante essaye de les faire prononcer quelques phonèmes (vidéo5 et 6) (image 5) et puis il y a eu la rédaction sur les cahiers. C'est là que nous avons constaté que leurs degrés de surdité est bien différent ; l'élève avec la surdité légère pourra assimiler un son sans le casque contrairement à celui dont la surdité est profonde. L'enseignante fait ses exercices d'articulation et cela se fait en langue arabe, en prenant exemple de بابا⁴⁶, ماما⁴⁷ (image 6) et mot شمس⁴⁸ (vidéo 4) il lui arrive aussi de prendre une règle (vidéo7) et de la déposer sur la langue de l'élève vu qu'elle n'a pas un guide langue pour une bonne prononciation car ils confondent entre les phonèmes. Les appareils auditifs (prothèses) (image7) aident à entendre mais pour un sourd profond on l'accompagne toujours par un vibreur⁴⁹ (image8). Et comme ces sourds-muets arrivent aussi à déchiffrer quelques phonèmes des lèvres de l'enseignante, c'est ce que nous prénommons la lecture labiale, l'enseignante utilise le gestuel ainsi que les saynètes⁵⁰ (image9) pour mieux transmettre son message.

Ensuite, nous nous sommes rendues en classe de 2^{ème} AP⁵¹, là où nous n'avons trouvé ni casque ni appareil ni enseignant, c'est la psychologue qui a pris en charge ces élèves. Mais cette dernière utilise beaucoup plus la gestualité que la verbo-tonale car son but est de transmettre le message (vidéos 9 et 10). D'après la psychologue l'élève doit avoir une bonne perception pour articuler correctement. Prenons exemple d'un malentendant ; il répète les phonèmes sans aucun

⁴⁴ Elève sourd-muet

⁴⁵ Elève sourd-muet

⁴⁶ Papa

⁴⁷ Maman

⁴⁸ Soleil

⁴⁹ Un outil que l'enseignant utilise pour transmettre les vibrations à l'enfant

⁵⁰ Elle se présente sous forme de petit carré où s'est écrit des phonèmes et des images

⁵¹ Deuxième année primaire



image4



image5



image6



image7



Image 8



image 9

problème mais il y a une ambiguïté pour un sourd profond c'est la confusion entre ب⁵² et ت⁵³ .

Et puis, en classe de 3^{ème} AP, nous avons constaté qu'ils suivaient le même programme scolaire que les entendants, ils faisaient les mathématiques les calculs (vidéo 8) ce qui les différencie des autres c'est la lecture labiale et le langage des signes. De même ils étudient même la langue française le cas des 1AM⁵⁴ (image10) mais là l'enseignant s'appuie beaucoup plus sur le langage des signes (vidéo 11).

⁵² [b]

⁵³ [t]

⁵⁴ Première année moyen

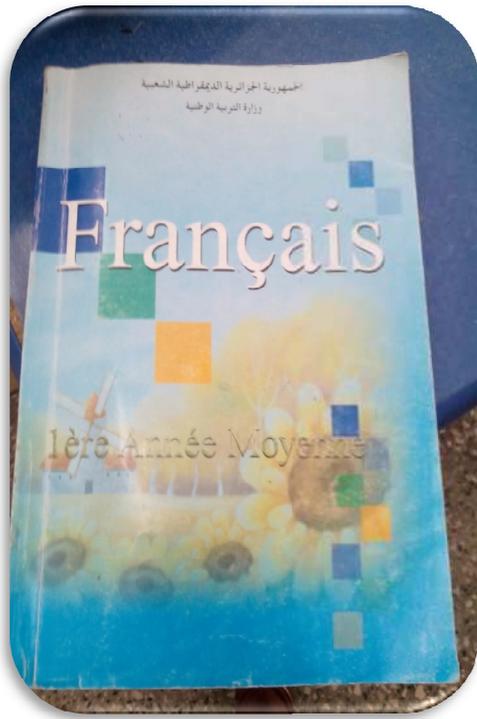


image10

Enfin, notre dernière étape était de se rendre chez deux orthophonistes de l'établissement, nous avons noté que leurs appui sur l'apprentissage de la verbo-tonale pour les élèves est très importante, avec l'utilisation du SUVAG (image 11) jusqu'au rythme musical avec le piano (image 12). Le rôle de ces orthophonistes est de bien faire prononcer des phonèmes, monèmes, et la bonne articulation.



image 11



image 12

1.2. Le questionnaire et le protocole de l'enquête :

1.2.1. Définition du questionnaire :

Dans le cadre de notre enquête nous avons opté pour des méthodes différentes pour récolter nos données, parmi eux le questionnaire.

D'une manière générale, Une enquête par questionnaire est une recherche méthodique d'informations reposant sur des questions et des témoignages et, qui une fois analysés, permettront le plus souvent, de mieux connaître une situation pour mettre en place ou évaluer une action. Selon R. GHIGLIONE et B. MATALON « *un questionnaire est un instrument rigoureusement standardisé, à la fois dans le texte des questions et dans leur ordre. Toujours pour assurer la comparabilité des réponses de tous les sujets, il est absolument indispensable que chaque question soit posée à chaque sujet de même façon, sans adaptation ni explication complémentaires laissées à l'initiative de l'enquêteur* »⁵⁵

Soulignons aussi, qu'il est une méthode de recueil des informations en vue de comprendre et d'expliquer les faits.

1.2.2. Le protocole de l'enquête :

Le questionnaire nous a paru comme étant la méthode la plus appropriée pour répondre à nos questions de recherche, ces questionnaires sont restés anonymes, en laissant les répondants libre d'exprimer leur opinions sans peur de sanction. Il s'agit là d'une méthode facile le dit « questionnaire » est constitué de deux parties permettant de traiter notamment les thèmes suivants : la verbo-tonale et la phonétique.

Notre questionnaire se compose de deux parties et deux pages ; la première partie s'agit de la fiche d'identification, qui comporte le sexe, âge, profession, et

⁵⁵ R. GHIGLIONE et B. MATALON.cit, HARBI Sonia, mémoire de magistère, les représentations sociolinguistiques des langues (arabe, français) chez les étudiants en psychologie de l'université de Tizi-Ouzou, Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou, 2011, p. 51

niveau d'instruction de nos informateurs, tandis que la deuxième partie s'agit des questions où nous avons posé 17 (dix sept) questions.

Pour la passation du questionnaire proprement dite, nous avons pu avoir l'accord de la directrice de l'école pour la distribution des questionnaires sans influencer leur cours. En premier lieu, nous avons eu une passation directe (nous même) et indirecte (par les biais de la surveillante générale). En second lieu, nous avons remis un questionnaire à chacun des répondants en leur expliquant que celui-ci se compose de deux parties ; la première partie renvoie à la fiche d'identification, et la seconde partie, renvoie aux questions où ils essayeront de répondre de mieux qu'ils peuvent. En dernier lieu, ce travail n'a récolté que 4 (quatre) questionnaires sur 11 (onze).

1.3. Enregistrements audio et vidéo :

Si nous tenons compte de l'importance de l'image audiovisuelle dans notre société, nous nous rendons compte qu'elle a pris une place fondamentale dans notre vie de tous les jours.

L'audiovisuel est une action d'enregistrement, de consigner par écrit afin de conserver l'information donnée ; fait d'être enregistré.

L'audiovisuel désigne à la fois les matériels, techniques et méthodes d'information, de communication ou d'enseignement associant le son et l'image.⁵⁶

Dans notre travail de recherche, nous avons enregistré 2 audio (deux) dont le minutage est de 3minute et 10 secondes à 3minute et 40secondes, la même chose pour les vidéos dont on a filmé 22 (vingt-deux) et le minutage varie entre 09(neuf) seconde à 8minute et 55 secondes.

⁵⁶ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Audiovisuel> consulté le 23 mai 2016

Le fait d'enregistrer les audio vidéos dans un travail aussi complexe est nouveau aide à mieux expliquer et à mieux attirer l'intention des locuteurs, l'illustration avec ce genre de support décrit clairement la méthode verbo-tonale.

1.4. Problèmes rencontrés :

Durant l'enquête que nous avons effectuée, il est à noter qu'elle s'est déroulée sans souci majeur, quelques petits imprévus ou incommodités sont venues importuner ces journées.

- ✓ La première difficulté rencontrée lors de l'enquête est due à une période de vacances et l'indisponibilité de certains responsables qui sont en retraite.
- ✓ Manque de temps à cause des jours fériés, vacances, etc. au sein de l'école et c'est ce qui nous a empêché de récolter plus d'informations.
- ✓ La négligence de certains encadreurs de terrain, qui est à cause de leurs occupation n'ont pas pu nous consacrer tous les moyens qu'ils nous ont promis au début.
- ✓ Par rapport au regard de la société vis à vis des sourds-muets, nous n'avons pas voulu les exposer aux projecteurs (caméras et appareils photos)
- ✓ Nous n'avons pas pu illustrer la méthode du rythme corporel à cause des travaux de rénovation de la salle.
- ✓ Manque du personnel, c'est ce qui nous a conduit à distribuer seulement onze (11) questionnaires, à cause de leur occupation nous avons pu récupérer que quatre (4).
- ✓ Manque de la documentation au niveau de l'université et de l'école.

Voilà les principaux ennuis auxquels nous nous sommes confronté mais qui n'ont pas eu de graves conséquences sur notre travail si ce n'est qu'un léger retard.

2. Analyse du corpus :

Illustrer son travail avec des méthodes tels que les vidéos, l'audio, ainsi que les questionnaires est le moyen le plus efficace et le plus recommandé pour la compréhension de n'importe quelle recherche. Notre questionnaire s'est réparti en deux pôles importants de notre enquête, le premier se base sur la verbo-tonale et le second sur la phonétique.

2.1. Pôle verbo-tonale :

Les questions qui renvoient à ce pôle sont <1, 2, 3, 5, 8, 13,17 >.

- La verbo-tonale est- elle un meilleur moyen de transmettre un message pour un enfant malentendant ? (1)
- La verbo-tonale est-elle juste créer pour servir un enfant sourd ? (2)
- Quel est le rôle de la verbo-tonale ? (3)
- Quel est le but de l'étude de la verbo-tonale ?(5)
- Quels sont les situations dont vous vous retrouvez ?(8)
- Quels sont les situations dont vous vous retrouvez ?(13)
- Quelle est la langue utilisée pour la verbo-tonale ?(17)

2.1.1. Le but de la verbo-tonale chez un enfant sourd :

Nous nous sommes préoccupés aux questions <1, 2, 3, 5> du but de la verbo-tonale chez un enfant sourd :

Nous allons présenter les résultats de notre questionnaire en détaillant une par une les questions selon les informateurs. En ce qui concerne ces deux premières questions elles s'agissent des questions fermées.

Dans la première question, nous trouvons trois (3) oui sur quatre (4), pour la plupart la verbo-tonale est belle et bien le meilleur moyen de transmettre un message pour un enfant malentendant. C'est aussi l'avis du professeur GUBERINA; mais les avis restes toujours mitigés, ils y'en a ceux qui disent

qu'ils y arrivent pas à leurs faire passés le message parce que les enfants n'arrivent à détecter l'information que par le biais de la lecture labiale de son enseignant.

Dans la deuxième question, nous constatons trois (3) non sur quatre (4), pour la plupart des informateurs, la verbo-tonale n'est pas juste créer pour l'intérêt de l'enfant sourd ce qui est vrai vu comme nous l'avons déjà mentionné dans le chapitre précédent ; la verbo-tonale s'est fait naitre pour l'apprentissage des langues étrangères.

Pour ces deux questions qui suivent, elles s'agissent de questions ouvertes laissant libre choix aux répondants de donner leurs avis objectif sur ce qui concerne les questions.

Dans la troisième question, ya eu trois (3) réponses sur (4) dont chacun a répondu différemment; selon le tableau suivant nous trouverons les réponses de la troisième et la cinquième question :

Tableau 2

Répondants	Réponses (3)	Réponses (5)
L'orthophoniste	« La verbo-tonale connue comme son nom génétique l'indique, système universel de Peter Gubérina, les principes fondamentales des systèmes. L'audiométrie vocale et tonale conçue aussi pour apprentissage des langues étrangères, correction du système phonétique rééducation des	C'est un apport pour la surdité et l'apprentissage des langues étrangères et la rééducation des différents troubles du langage.

	troubles du langage et parole. »	
Maitre d'enseignement spéciale principale	C'est un moyen de communication et d'éducation (apprendre).	C'est un moyen pour arriver avec l'enfant à bien comprendre et à communiquer.
M.E.S école du jeune sourd Bejaia	De faire parler un sourd, un moyen d'accéder à l'usage de la parole.	Faire parler un sourd.

La verbo-tonale aide un enfant sourd à progresser et à évoluer de plus en plus, c'est l'avis de certains répondants et surtout selon le témoignage de l'un des enfants sourds (I.N) (vidéo17).

2.1.2. La lecture labiale est-elle pratiquée au sein de l'éducation ou en dehors ?

En ce qui concerne les questions (8), (9) et (13) les réponses étaient à 90%, tous les informateurs ont répondu aux questions sauf la huitième question la psychologue n'a pas répondu.

En premier lieu, la huitième question concerne la situation dont les enseignants se retrouvent face à l'enfant sourd, chacun nous reflète son propre vécu, nous nous les présentons selon leur propres réponses.

D'abord, pour l'orthophoniste c'est très difficile pour l'enfant non appareiller ou rééduquer tardivement. Ensuite, le M.E.S (enseignante de classe de démutisation) a déclaré qu'il n'est pas du tout logique de vouloir faire parler un sourd coute que coute, alors nous avons constaté tout cela durant l'assistance aux cours et à la vidéo que nous avons pris nous démontrons la difficulté de

l'articulation de l'enfant (video3). Enfin, pour le maitre d'enseignement spéciale principale se retrouve dans aucune situation donc il s'adapte avec eux.

Dans un second lieu, la neuvième (9) question consiste le dialogue entre les élèves, du coup les informateurs ont répondu différemment c'est ce que nous allons voir dans le prochain tableau.

Enfin, la treizième (13) question touche la lecture labiale ; qui est le moyen de communication le plus utilisé par les sourds et malentendants pour converser avec la société. Une technique permettant de comprendre les personnes en lisant sur leurs lèvres. Elle consiste à identifier par l'observation des mouvements, la forme de la bouche de l'individu et les sons qu'elle prononce c'est ce que nous découvrirons dans la (viédo22). Nous nous distinguons que toutes les réponses données par les répondants sont de mêmes avis.

Tableau 3

Répondants	Réponse (09)	Réponses (13)
Maitre d'enseignement spéciale principale	oui	Entre eux pour les malentendants en général aux cours.
Orthophoniste	Non	C'est primordial.
Psychologue	Non	Non juste aux cours.
M.E.S école du jeune sourd Bejaia	Non	Aux cours, ils utilisent plutôt la lecture faciale.

Nous avons constaté dans ce tableau, pour la plupart des répondants les enfants sourds ne dialoguent pas entre eux avec la lecture labiale et plutôt avec leur langage à eux qui est le langage des signes (vidéo16).l'utilisation de la verbo-tonale pour ces sourds-muets se fait juste durant les cours.

2.1.3. Le dialecte appliqué en lecture labiale :

Pour cette dernière partie du pôle verbo-tonale, elle se compose d'une seule question qui est la dix-sept (17) elle se renvoie au dialecte utilisé dans la méthode verbo-tonale et elle se répartit en deux réponses différentes ; l'une était la langue arabe et l'autre la langue française et arabe.

Mais l'enfant utilise trois (3) dialectes différents qui varient entre le kabyle, l'arabe et le français, c'est ce que nous constaterons dans la (vidéo15).

Cependant, l'orthophoniste et le M.E.S ont répondu ainsi :

- ✓ Il s'agit de la langue nationale.
- ✓ Verbale (langue arabe)

Par ailleurs, la psychologue et le maître d'enseignement spéciale principale signalent :

- ✓ العربية و الفرنسية حسب السنة الدراسية (المستوى)⁵⁷
- ✓ Bilingue « arabe, français ».

2.2. Pôle phonétique :

Ce deuxième pôle se compose de neuf (9) questions qui sont <4, 6, 7, 10, 11, 12, 14, 15,16 > ces questions nous précise globalement les méthodes principales de la verbo-tonale, c'est ce que nous verrons en parallèle avec l'analyse des réponses obtenues lors du questionnaire.

- Quel matériel utilisez-vous ? (4)
- Comment introduisez vous les nouveaux phonèmes ? (6)
- Quel est la réaction des élèves face à un nouveau phonème ? (7)
- Est-ce que tout les phonèmes de l'alphabet sont utilisés pour l'étude de la verbo-tonale ? (10)

⁵⁷ Français et arabe selon l'année scolaire (le niveau)

- La verbo-tonale est-elle un moyen bénéfique pour l'articulation d'un enfant sourd ? (11)
- Quel est la place que prennent les monèmes et les phonèmes dans l'articulation du sourd ? (12)
- l'appareil phonatoire est- elle un outil principale dans l'utilisation de la verbo-tonale ? (14)
- Comment s'effectue la correction d'un phonème ? (15)
- Quel est le rôle de la phonétique dans la méthode verbo-tonale ? (16)

2.2.1. Appareillage de démutisation :

Qui dit verbo-tonale dit matériels utilisés, c'est le contenu de la question quatre (4). Les SUVAG sont les matériels indispensables dans l'apprentissage de la verbo-tonale. Mais avant de parler de SUVAG il est nécessaire de passer d'abord par l'audiométrie.

Premièrement, c'est quoi l'audiométrie ?

C'est une méthode qui permet de tester l'audition de l'enfant sourd, elle exige un appareillage spécifique et une cabine insonorisée spécialement conçue pour ce teste (image13). Les résultats obtenus sont inscrit sur une courbe appelé audiogramme (image14), cette méthode a été testé durant notre enquête⁵⁸ (vidéo12) où nous avons démontré étape par étape son utilisation. L'audiométrie se compose de deux méthodes différentes où elle nous l'a aussi expliqué l'orthophoniste (audio1) ;

- ✓ L'audiométrie vocale : consiste à faire répéter des listes de mots soit par haut parleur soit par un casque.

⁵⁸ Tester par nous même



image13



image14

- ✓ L'audiométrie tonale : sert à déterminer les seuils auditifs de chaque oreille d'abord en renvoyant le son par un casque d'une oreille à une autre (image15) cela nous a permis de mesurer le son par une voix aérienne. Ensuite, le son est envoyé par la voix d'un petit vibreur osseux posé derrière l'oreille (image16), ce test nous permis d'étudier la conduction osseuse du son à travers les os du crâne. Enfin, les résultats obtenus par ces deux teste sont transcrits dans un audiogramme composé de la fréquence mesuré en HZ et de l'intensité qu'est mesuré en DB.



image 15



image 16

Deuxièmement, les appareils « SUVAG » créés par GUBERINA et son équipe au milieu des années 50, sont utilisés pour transmettre la voix pour la rééducation des sourds ou des troubles de la parole. Ses utilisations sont destinées au diagnostic de surdité ainsi en orthophonie pour renforcer les restes auditifs

d'un enfant sourd, ces utilisateurs sont l'orthophoniste et les enseignants spécialiser dans le domaine de la verbo –tonale. Mais dans les années 80 avec l'apparition des appareils auditifs⁵⁹ et les implants le besoin des SUVAG se réduit de plus en plus.

Troisièmement, nous parlerons du rythme musical qui se fait par le synthétiseur⁶⁰ qui renvoi des intonations par un casque, en jouant des mélodies différentes, d'après l'orthophoniste et la vidéo que nous avons fait avec un enfant sourd (I) nous apercevons dans cette dernière que l'enfant arrive à percevoir le son de la musique clairement mieux que n'importe quel son (vidéo19).

Nous allons illustrer les réponses de nos questionnaires avec le tableau ci-dessus :

Tableau 4

Les répondants	Matériels utilisés
L'orthophoniste	Dans le système universel de verbo-tonale sont délaissé l'audiomètre les différents matériels tels l'audiomètre. Les SUVAG (les amplificateurs en groupe et individuel tels le SUVAG 2S conçu pour la rééducation orthophonique, le CT 10 appareil utilisé en groupe, le CT 10. IR, le SUVAG IT 2).
Psychologue	SUVAG C5 10
M.E.S	SUVAG I
Maitre d'enseignement	CT 10 (collectif) prothèses (individuel)

⁵⁹ Appareil que nous mettait derrière l'oreille d'un sourd pour l'aider à la perception de certain son

⁶⁰ Piano

spéciale principale

Nous avons constaté dans ce tableau qu'il existe plusieurs SUVAG, chacun a sa propre utilisation nous allons les présentés dans les images suivantes : (images 17, 18, 19, 20)

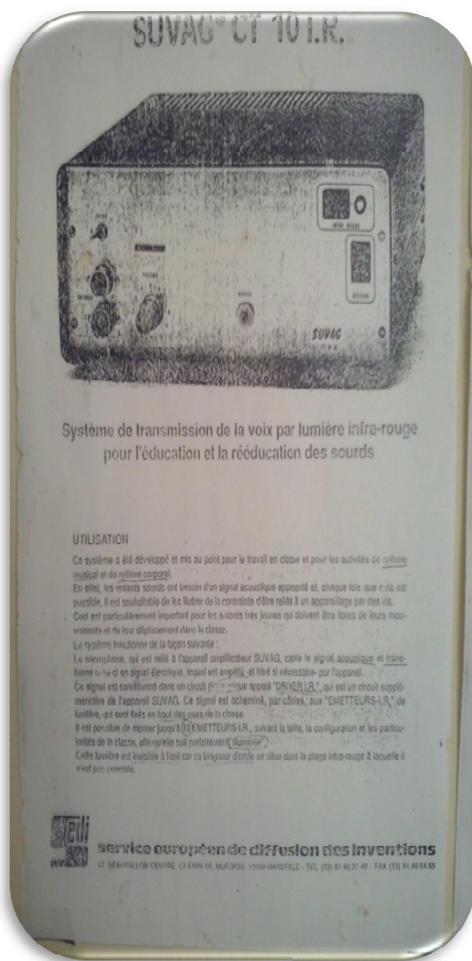


image 17

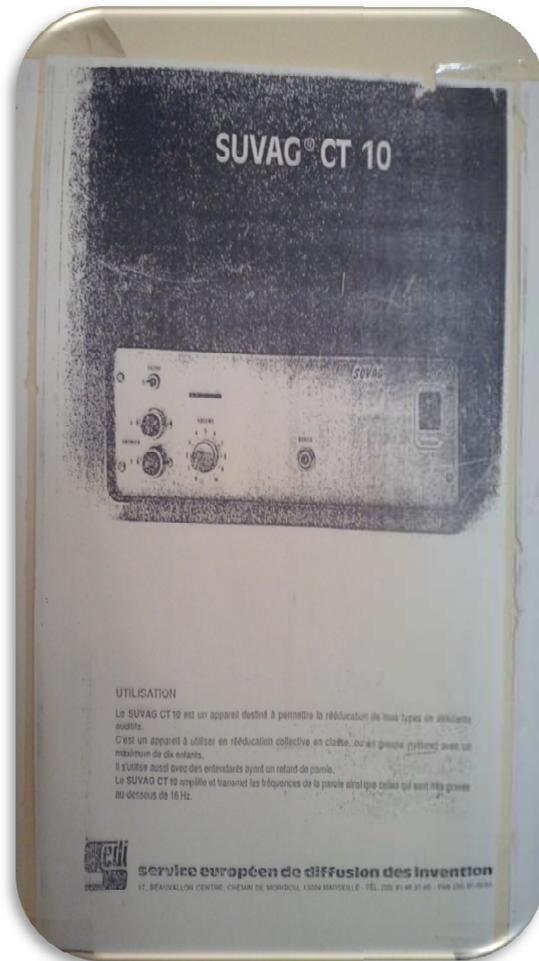


image 18

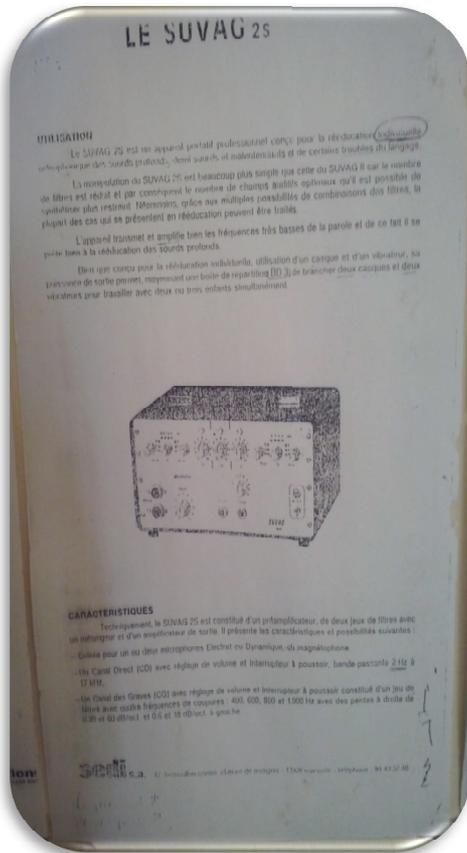


image 19

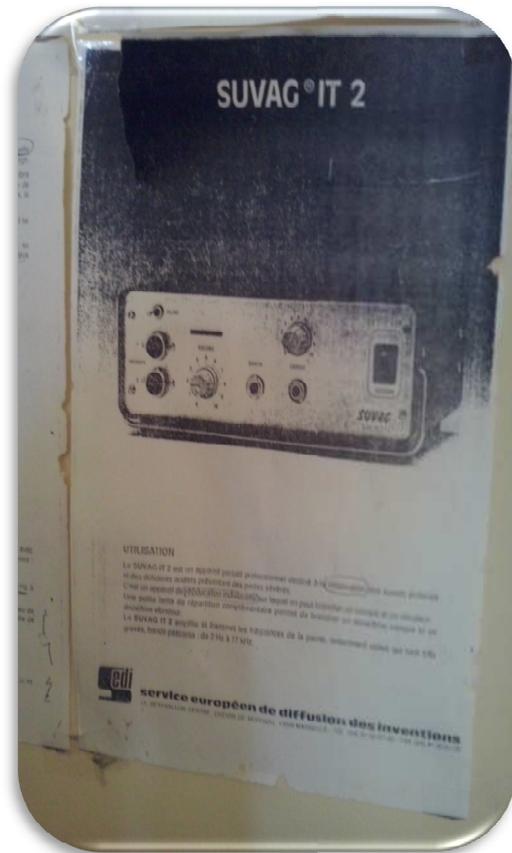


image 20

2.2.2. La correction phonétique :

Dans cette partie, nous allons nous baser sur la phonétique correctrice et sur la place des phonèmes et monèmes dans l'articulation des sourds, dont les questions sont < 6, 7, 12,15>.

La correction phonétique fait partie des méthodes verbo-tonale, elle sert à corriger l'articulation et la prononciation du son, phonèmes et de monèmes par l'enfant sourd. Les enseignants et les orthophonistes utilisent des supports tels que le SUVAG, le synthétiseur, les saynètes et surtout le guide langue comme

illustré dans la (vidéo18). Il y a aussi ceux qui utilisent le rythme corporel et tout cela pour que l'enfant sourd arrive à prononcer les sons dans les normes et améliorer la compétence phonétique de celui-ci que nous allons illustrer avec (vidéo20).

Selon le questionnaire, nous avons eu trois réponses sur quatre (¾).

Tableau 5

Les répondants	Réponses (6)	Réponses (7)	Réponses (12)	Réponses (15)
Maitre d'enseignement spéciale principale	Les séances du rythme corporel, la verbo-tonale plus correction.	Aucune.	L'articulation du sourd joue sur les degrés de la surdité, les moyens du travail (appareillages), l'âge de l'enfant (bas âge)	Selon l'intensité du phonème (grave ou aigue) tendre ou mou...
M.E.S	En utilisant la méthode verbo-tonale : rythme corporel et rythme musical.	Ils font se qu'on leur demande de faire et ignorant tout du résultat final et de l'objectif à atteindre.	Aucune chez l'enfant qui présente une surdité de perception.	Avec un appareil phonatoire adapté au type de surdité. (image 21)
L'orthophoniste	Par le système verbo-tonale essentiellement en recherche les champs optimaux de chaque	Ça ne serait pas nouveau mais c'est la mise en place d'une l'articulation qui peut être déjà	La place du phonème et monème est primordiale pour l'apprentissage de la langue orale	Respect de la progression phonétique déjà cité et l'échelle de l'intelligibilité.

	<p>phonèmes par les SUVAG. La progression phonétique doit respecter l'échelle de l'intelligibilité de perception des sons.</p>	<p>installé chez certain, cela se fait selon le point et le mode d'articulation.</p>		
--	--	--	--	--

La correction phonétique joue un rôle primordial dans la méthode verbo-tonale c'est ce que nous avons clairement résumé par les réponses de nos informateurs où le rythme corporel et musical aide l'enfant sourd-muet à faire sortir un son correctement.

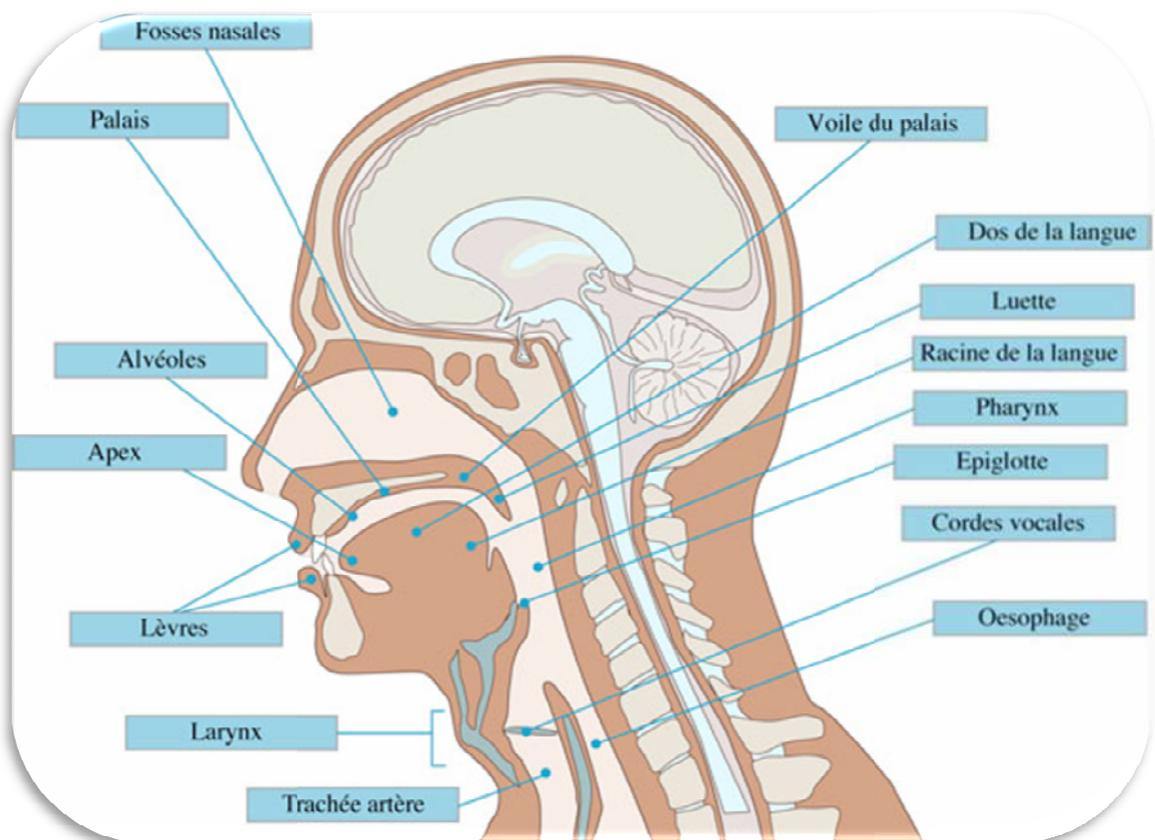


image 21

2.2.3. Les phonèmes/monèmes qui renvoient à la lecture labiale :

Dans cette dernière partie du deuxième pôle, nous entamerons les questions <10, 11, 14, 16>, nous trouverons une question fermée et trois ouvertes. Nous démontrerons clairement les rôles des phonèmes et monèmes dans la lecture labiale.

Selon les répondants nous avons obtenu les réponses suivantes :

Tableau 6

Les répondants	Réponses(10)	Réponses (11)	Réponses (14)	Réponses (16)
Maitre d'enseignement spéciale principale	Oui	Oui	Oui, parce que elle aide à bien articulée, et assimilée.	La phonétique c'est la base de la verbo-tonale, sans elle on y arrivera à rien.
M.E.S	Oui	Non, parce que seul celui qui entend peut bien l'articulé plus l'audition est élevée plus l'articulation est mauvaise.	Oui, parce que sans l'appareil phonatoire le déficiteur en audition n'est pas composer.	La progression phonétique consiste à aller de la prononciation du phonème le plus facile à articulé tel que « a » « b » « f » en plus difficile tel que « g » « k »....
Orthophoniste	Oui	Oui, parce que apparemment le meilleur système	Oui, parce qu'il s'agit d'un courant qui	La correction phonétique fait l'un des axes important

		pour approcher le monde des sourds sa fondation est une grande résolution.	compatible pour l'oralisme.	du système verbo-tonale.
psychologue	Oui	Oui		

Selon les informateurs, les monèmes, les phonèmes et bien sûr l'appareil phonatoire ont chacun un rôle important à aidé un enfant sourd-muet de bien articuler vu que la phonétique est un axe prodigieux dans le système verbo-tonale.

3. Etude de cas :

3.1. Identification du cas (I.N) :

Nom : I

Prénom : N

Age : 14ans

Type et degrés de surdité : perception moyenne à sévère d'après l'audiogramme, le type est congénitale.

Antécédent pathologique : RAS

Situation des parents : consanguinité première degrés.

Age suspicion de la surdité : vers 1 an.

Développement psychomoteur de l'enfant : pas de retard psychomoteur, il avait acquit une autonomie.

Milieu linguistique : kabyle.

Etat de santé générale : les amygdales, végétations opéré en 2010.

Appareillages : non appareiller.

3.2. Bilan phonologique :

Compétence phonologique et langagier, pour l'illustration c'est d'après ce bilan suivant et toutes les vidéos faites.

3.2.1. Avec lecture labiale et sans prothèses:

Auto : [oto]

Pomme : [pom]

Bouche : [pus]

Fille : [fi]

Vélo : [felo]

Banane : [batan]

Coq : [kɔŋ]

Jambe: [kãb]

Sapin: [sapẽ]

Radis: [ʁaze]

3.2.2. Sans lecture labiale et avec prothèses :

Poupée : [kopə]

Ballon : [balo]

Couteau : [kutœ]

Doigt: [səwa]

Gomme: [kom]

Souris: [søʁe]

Cheval : [ʃəfal]

Maman : [mamo]

Café: [gafe]

3.3. Bilan général d'évolution du langage :

3.3.1. Examen de la voix :

- Intensité : fort
- Hauteur : grave
- Timbre : claire

*Timbre vocalique : distinct

*Registre : grave

*Confusion de voyelles? Oui, selon le bilan phonologique.

- Mélodie :

*Existe-t-il des mélodies spontanées? Oui, nous avons remarqué un rythme long dans la parole.

*Conserve t-il les mélodies dans les lectures? Oui, dans la lecture du coran (vidéo13).

*L'enfant a-t-il toujours eu des mélodies? Oui, c'est ce que nous avons remarqué dans les différents modalités d'expressions, en situation chant et dénomination des cartes.

- Intonation :

*Intonation ? Monotone ; ni montante ni descendante (même rythme).

*Ya t-il un allongement de syllabe des mots? Oui, l'organisation temporelle de la parole est atteinte chez le sourd, donc ya un allongement de syllabe dans l'expression verbal.

*Existe-t-elle une accentuation des mots des groupes de certains phonèmes ? Oui, elle existe une accentuation de certains phonèmes dans l'expression de mot, vu l'intelligibilité du phonème à l'oreille du sourd. (Audio2)

*La voix chantée est-elle possible ? Oui, mais elle n'est pas riche, le rythme non suivi, intonation accentuée.

➤ Travail de la voix :

*A partir de quelles méthodes ? verbo-tonale, utilisation d'instrument ; synthétiseur, flute, tambourin, cloche, sifflet...etc. Stimulation par bruitage (voix animal, humain, mécanique).

➤ Fréquence de travail ? ce fait au quotidien.

➤ Attitude et progrès de l'enfant ? favorable.

3.3.2. Audition :

Niveau de perception :

➤ Détection :

*Niveau de surdité en audiométrie tonale ? Surdité sévère ; première degrés.

*Capacité potentielle ? A remarquer sur l'évolution de la fonction auditive, qu'I.N possède un potentiel important de la fonction auditif selon les constatations du terrain.

*Réaction consciente ou inconsciente à la voix ou à des bruits divers ? Selon notre observation nous avons remarqué qu'I.N réagit à des voix et des bruits conscients.

➤ Discrimination :

*Possibilités discriminatives au niveau de la musique, des instruments et des bruits de la vie courante ? Oui le cas d'I.N discrimine les différentes mélodies musicales, différencié entre les instruments et détecte des bruits de la vie courante tels les cris d'animaux, les bruits mécaniques et la voix humain.

*Différencier par comparaison du stimulus ? Il fait la différence entre le stimulus sonore et à la capacité de comparaitre entre eux.

*Peut-il localiser la provenance des sons dans l'espace ? Oui il détecte généralement l'orientation d'un son dans l'espace.

*Jusqu'à qu'elle distance perçoit-il et avec quel type de perception auditive, l'oreille nue, prothèse, amplificateur de table ? Il perçoit des sons et des bruits à des distances assez loin quand le bruit est très fort à oreille nue, mais avec l'amplificateur c'est plus idéale de percevoir à des distances plus loin et discriminer le bruit.

➤ Reconnaissance :

*Reconnait-il que le message entendu est de la parole du chant, une mélodie musicale, un cri d'animal sans le nommer ? Oui, il reconnaisse la spécifié de chaque message de communication, soit quand il s'agit du champ, mélodie, cri d'animal ou parfois il le nomme.

*Reconnait-il un rythme, une intonation ? Oui, il reconnait les différents rythmes par le synthétiseur.

*Est-il capable de reconnaître et d'identifier celui qui parle ? Oui, il reconnait celui qui parle avec le port de prothèses.

*Qualité de la connaissance auditive de la parole et de la voix ? Oui, il arrive à identifier les mots isolés mais d'un vocabulaire connu.

➤ Appareillages :

*Types de prothèses utilisés à ce jour ? Prothèses auditifs avec contour d'oreille.

*Modification de réglages ? Elle a été soumise à plusieurs modifications éventuelles en fonction d'évolution de ces compétences auditifs.

*Problème particulier ? Aucun

*Attitude et progrès de l'enfant ? Il était favorable et coopératif envers notre travail.

*Est-il conscient du problème auditif ? Oui

*Accepte-t-il de dire s'il entend ou pas ? Oui

➤ Lecture labiale :

*Niveau de discrimination et de reconnaissance des voyelles orales et nasales ? Selon son bilan phonologique, il arrive à discriminer et à reconnaître quelques voyelles orales et nasales simple, comme dans le mot maman et sapin.

*Niveau de la reconnaissance de mots isolés familiers ? Le sujet parlant à un potentiel de compétences verbales à niveau d'expression des mots familiers isolés, il exprime des mots clairement perceptibles d'après le bilan phonologique et les vidéos.

*Reconnaissance d'expressions courantes et de phrases ? Le sujet arrive à décodé aussi encodé certaines expressions courantes et phrase en kabyle et Arabe de l'école.

*Adaptation possible à des personnes différentes ? En quelque sorte, il s'adapte à des personnes différentes, il s'est mis facilement en communication avec nous (vidéo14).

3.3.3 Le langage :

*Evolution du stade global atteint par l'enfant ? Une expression verbale existe, la mimique, la voix est claire.

*Intonation en fonction d'état affectif ? Oui, il exprime la même intonation dans différents états affectifs ; colère, tristesse, joie (la voix est plus forte).

*appel par cris ou vocalisation? Oui, il vocalise quand il appelle, il émet des cris.

*Emploi de la forme négative ? Oui, par des mots phrase qui les exprime.

*Emploi de l'interrogation par la mélodie ou les mots interrogatifs ? La mélodie existe, un certain niveau limité pour expliquer l'interrogation.

*Ressources lexicales ? Oui, il exprime des termes indiquant des relations présence, de possession ou position topologique (haut, bas, dessus, dessous), catégorie, couleur, forme et temps.

*Etendu du champ sémantique ? Usage de réflexion grammaticale, nombre, genre, personnes, temps, il existe mais d'une manière limitée.

*Organisation du récit ? L'expression verbale est limitée à des phrases simples, il n'a pas atteint les niveaux du récit.

*Flux verbal ? Utilise des mots phrases.

*Attitude de l'enfant face au langage ? Exprime verbalement, mais il compte beaucoup sur la lecture labiale.

*Est-il compréhensible par l'orthophoniste qui le prend en rééducation ? Pour les autres membres de l'équipe ? Pour de nouvelles personnes ? Oui, d'après notre observation nous avons remarqué qu'il est très compréhensible.

*Peut-on le comprendre en dehors de l'observation visuelle ? Le sujet utilise la communication mixte ce qui facilite la communication avec l'autre.

*Qualité de l'intelligibilité dans divers circonstance de parole ? Selon le bilan et vidéos déjà étudiés nous avons remarqué l'intelligibilité dans l'expression des syllabes, mots et périphrases.

*Cherche-t-il à être compris ? Oui, il cherche à être compris d'après l'observation.

*Demande-t-il des précisions pour comprendre ? Oui, notamment basant sur la langue des signes et la lecture labiale.

*Quelle est son attitude vis-à-vis de la communication verbale à l'école, en individuel, à la maison ? La lecture labiale et la prothèse, font le pont vers la communication en générale, la langue des signes reste le moyen primordial chez le sujet car elle est le moyen important dans son environnement

Après l'analyse de notre étude de cas par écrit nous avons filmé (I.N) pour illustrer notre analyse (vidéo21).

Conclusion :

Notre enquête a conduit à l'étude de l'apprentissage de la verbo-tonale au sein de l'école des sourds de Béjaia avec des enfants sourds-muets, des enseignants, des orthophonistes qui ont répondu présent à nos besoins.

Dans ce deuxième chapitre, en premier lieu, nous avons défini et présenté notre corpus qui se porte sur les questionnaires, les audio-vidéos, et les observations faite dans différentes classes, où nous avons constaté que les enfants sourds suivent le même programme scolaire que les enfants entendants, la seule différence c'est que la méthode diffère vu que les enfants sourds optent pour la verbo-tonale. Mais avant d'intégrer le programme scolaire ces enfants passent d'abord deux ans en classe de démutisation et cela pour leur apprendre la lecture labiale sans l'utilisation du langage des signes. D'après nos observations il a été confirmé par certains professeurs que c'est quasi impossible de ne pas intégrer la gestualité même si le ministère de l'éducation l'a strictement interdit. Le seul

souci c'est que ce n'est pas évident de travailler juste sur la verbo-tonale l'enfant sourd n'arrivera jamais à recevoir le message de l'interlocuteur sans que celui-ci n'utilise le langage des signes.

En second lieu, nous avons analysé et traité les résultats de notre corpus obtenu lors de notre enquête sur le terrain.

En dernier lieu, l'étude de cas faite sur (I.N) nous a permis de mieux comprendre le thème et d'illustrer notre travail par les supports de notre corpus.

Conclusion générale

L'élaboration de ce modeste travail, nous a permis de comprendre, d'analyser et d'expliquer notre choix de thème qui porte en général sur les caractéristiques et l'apprentissage de la verbo-tonale dans le milieu scolaire d'un enfant sourd-muet.

Notre présente recherche s'est portée sur les différentes méthodes qu'utilisent les professionnels afin d'apprendre le langage verbal à un enfant sourd-muet, notre objectif à été d'expliquer les étapes de ces méthodes.

Nous avons commencé par définir les concepts méthodologiques et théoriques qui renvoient à la compréhension de notre travail, tels que les concepts fondamentaux linguistiques, la sociolinguistique, la phonétique et bien sûr l'élément le plus important qui est la verbo-tonale.

Tout au long de notre enquête nous avons essayé de comprendre et de démontrer la réalité vécue au quotidien des enseignants, orthophonistes et surtout des enfants sourds-muets au sein d'une école des sourds de Bejaia. Notre étude est constituée de trois parties ; partie méthodologique, partie analytique et partie d'étude de cas.

D'abord, dans la première partie nous avons défini et présenté le rôle de quelques notions utilisées dans notre corpus comme le questionnaire, les enregistrements audio et vidéos,...etc. Ensuite, dans la deuxième partie nous avons entamé la partie la plus importante qui est l'analyse du corpus faite sur le terrain, ce rapport détaillé nous a permis d'accéder à notre problématique dans la principale question est le rôle et l'impact de la verbo-tonale sur un enfant ou plus précisément un élève sourd-muet. Notre enquête a mis en évidence deux axes principaux «axe verbo-tonale et axe phonétique » chacun d'eux a son influence et sa contribution dans l'apprentissage de la verbo-tonale. D'après ces deux axes nous avons pu infirmer et confirmer nos hypothèses, prenant l'hypothèse où l'élève sourd-muet doit passer par la phase de démutisation ; cette dernière nous

l'avons confirmé lors de notre analyse où l'élève doit passer par deux années en classe de démutisation pour comprendre et surtout apprendre à lire sur les lèvres de son enseignant. Pour ce qui est d'infirmier nous avons constaté qu'un enfant sourd-muet comprend difficilement une personne entendante même avec la verbo-tonale. Enfin, dans la troisième partie il est intéressant de rappeler qu'avec l'étude de cas réalisée sur l'un des enfants étudiant dans l'école des jeunes sourds, notre recherche a été illustré par différents moyens ; comme le bilan et la fiche d'identification.

Pour conclure, l'analyse et la recherche réalisées au sein d'une école de sourds située à Bejaia avec la collaboration des personnels de l'établissement nous a permis d'y voir clair dans notre thème, d'approfondir nos connaissances d'y mettre certains points à la problématique, de confirmer certaines hypothèses et d'infirmier d'autres, nous avons voulu explorer plus ce domaine vu son originalité, son importance dans la communauté sourde surtout l'éducation et l'enseignement d'un élève sourd-muet.

Apprendre à un enfant sourd-muet à communiquer et à comprendre un entendant avec la lecture labiale n'est pas une chose facile, ce n'est pas une science exacte comme nous l'avons bien expliqué, tout dépend de l'enfant et de la façon de lui transmettre cette méthode.

Bibliographie

● **Les ouvrages :**

- André MARTINET, *Eléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, Col. Cursus, 4^e édition, 2005
- Brigitte NERLICH, *Meillet : langue et parole. In: Histoire Épistémologie Langage*, tome 10, fascicule 2, 1988.
- Christian CUXAC, *linguiste*, Paris VIII
- Davy BIGOT, *De la sociologie à la sociolinguistique: éléments historiques et théoriques*, Université du Québec à Montréal, 2005
- DUMONT, PIERRE, et MAURER, RUNO, *Sociolinguistique du français en Afrique francophone*, 1995
- Emile BENVENISTE, *Le langage reproduit la réalité*, [4], 1966
- Ferdinand de SAUSSURE, *Cours de linguistique générale*, éd. Payot, Paris, Bally et Sechehaye, 1971(1913)
- Franck NEVEU, *Dictionnaire des sciences de langages*, Paris, Armand Colin, 2004
- Jacqueline VASSIERE, *La phonétique*, 3e éd., Paris, Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? », 2015
- Joshua FISHMAN, *introduction à la sociolinguistique*, chapitre 1, 1971

- Josette CHALUDE, *Connaissances surdités*, n°4, Avril 2003
- Henri BOYER, *Introduction à la sociolinguistique*, Ed dunod, Paris, 2001
- L'Abbé ROUSSELOT, *Principes de phonétique expérimentale*, I, nouv. ed. 1924
- Louis de BONALD, *Législation Primitive*, éd. Le Clère, Paris, t. 1,1802
- Louis LAVELLE, *la parole et l'écrit*, éd. 2, Paris, L'artisan Du Livre, 1942
- Pierre OLERON, *Les Sourds-muets*, éd.1, Paris, presses universitaires de France, 1950
- William LABOV, *Sociolinguistique*, Paris, Ed. De minuit, 1976
- **Mémoires & thèses :**
 - Sonia HARBI, mémoire de magistère, les représentations sociolinguistiques des langues (arabe, français) chez les étudiants en psychologie de l'université de Tizi-Ouzou, Université Mouloud MAMMARI de Tizi-Ouzou, 2011
 - Sébastien FONTAINE, Enquêter auprès des sourds : implication éthiques, méthodologiques et statistiques de l'adaptation d'enquêtes d'opinion au public sourd, thèse de doctorat en sciences politiques et sociales soutenue à l'université de Liège, 2014-2015
 - Julie TARDY, Prise en charge orthophonique de l'enfant sourd et accompagnement Familial: création d'un support imagé en lien avec le vécu de la surdit  Par l'enfant, M moire pr sent  en vue de l'obtention du certificat de capacit  d'orthophoniste, universit  Victor Segalen Bordeaux 2, 2012

- **Dictionnaire & encyclopédie :**

- Encyclopédie Larousse en ligne. Disponible sur :
<http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/langue/64611>
- Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, éd. Larousse, 1994
- Le dictionnaire LALANDE, éd. Larousse, 2003
- Nouveau dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire publié sous la direction de FERDINAND BUISSAN, éd.1911
- PENGUIN DICTIONARY OF PSCYCHOLOGIE, 4th ed, 2011

- **Sitographie :**

- <http://www.intravaia-verbtonale.com/?Chapitre-2-La-methode-verbo-tonale>
(consulté le 20 mars 2016)
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Congr%C3%A8s_de_Milan (consulté le 09 mai 2016)
- <https://sites.google.com/site/terredessourds/histoire/congresdemilan> (consulté le 09 mai 2016)
- <https://fr.wikipedia.org/wiki/Audiovisuel> (consulté le 23 mai 2016)
- http://www.auditionecoute33.fr/images/articles_en_pdf/sourd-muet.pdf
(consulté le 25 mai 2016)

Annexes

Annexe 1 : alphabet

1. Alphabet arabe :

أ

ب

ت

ث

ج

ح

خ

د

ذ

ر

ز

س

ش

ص

ض

ط

ظ

ع

غ

ف

ق

ك

ل

م

ن

ه

و

ي

2. Alphabet phonétique française :

2.1. Voyelles :

2.1.1. Orales :

[a]

[ɑ]

[e]

[ɛ]

[ɛ:]

[ə]

[i]

[œ]

[ø]

[o]

[ɔ]

[u]

[y]

2.1.2. Nasales :

[ã]

[ɛ̃]

[œ̃]

[ɔ̃]

2.2. Semi-voyelle :

[j]

[w]

[ɥ]

2.3. Consonnes :

[b]

[d]

[f]

[g]

[k]

[l]

[m]

[n]

[ɲ]

[ŋ]

[p]

[ɸ]

[s]

[ʃ]

[t]

[v]

[z]

[ʒ]

3. alphabet des sourds :



Annexe 2 : images



Lieu du congrès de Milan



image 1

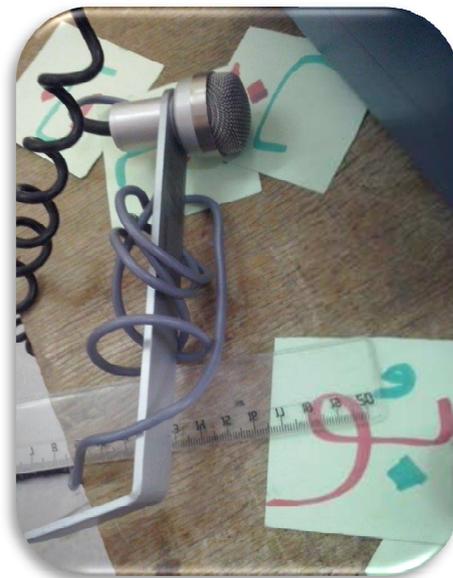


image 2



image 6



image 7



image 8

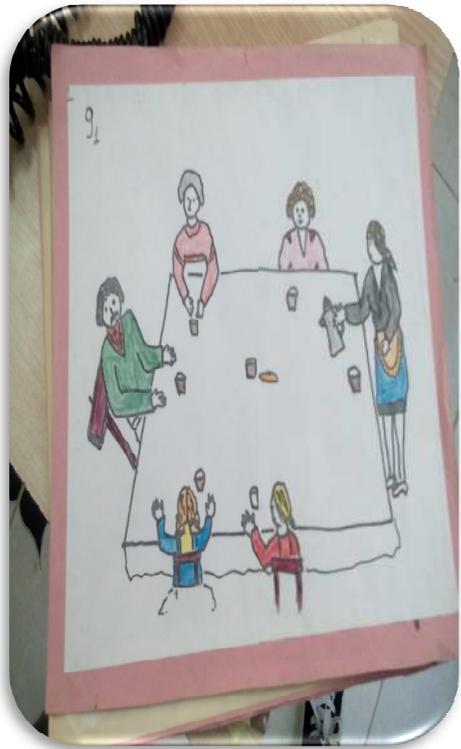


image 9

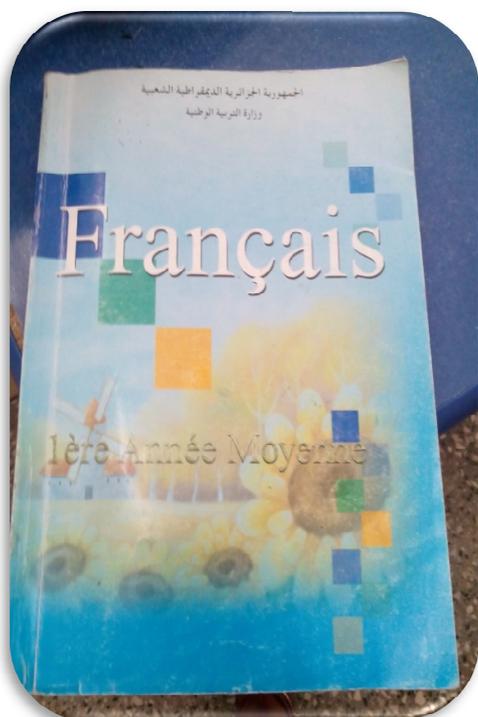


image 10



image 11



image 12



image 13



image 14

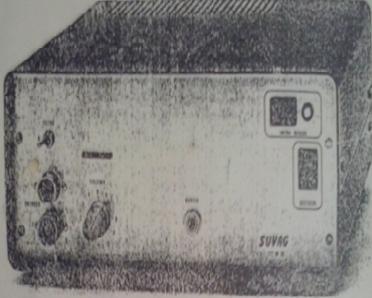


image15



image 16

SUVAG® CT 10 I.R.



Système de transmission de la voix par lumière infra-rouge pour l'éducation et la rééducation des sourds

UTILISATION

Ce système a été développé et mis au point pour le travail en classe et pour les activités de système musical et de système scolaire.

En effet, les enfants sourds ont besoin d'un signal acoustique approprié et, chaque fois que cela est possible, il est souhaitable de les libérer de la contrainte d'être reliés à un appareillage par des fils. Ceci est particulièrement important pour les enfants très jeunes qui doivent être libres de leurs mouvements et de leur déplacement dans la classe.

Le système fonctionne de la façon suivante :

Le microphone, qui est relié à l'appareil amplificateur SUVAG, capte le signal acoustique et transforme ce signal en signal électrique, lequel est amplifié, et peut être réémis par l'appareil.

Ce signal est converti dans un circuit à diode appelé "ÉMETTEUR", qui est un circuit expérimental de l'appareil SUVAG. Ce signal est émis, par câble, aux "RECEPTEURS I.R.", de lumière, qui sont fixés en haut des murs de la classe.

Il est possible de monter jusqu'à 10 ÉMETTEURS I.R., suivant la taille, la configuration et les particularités de la classe, afin qu'elle soit parfaitement adaptée.

Cette lumière est visible à tout car sa longueur d'onde se situe dans la plage infra-rouge à laquelle il n'est pas sensible.

 service européen de diffusion des inventions
17 BEAUVALLON CENTRE, CHEMIN DE LA ROCHE, 33000 MARSEILLE - TEL. (05) 91 40 37 40 - FAX (05) 91 40 34 45

image 17

SUVAG® CT 10



UTILISATION

Le SUVAG CT 10 est un appareil destiné à permettre la rééducation de tout type de déficience auditive.

C'est un appareil à utiliser en rééducation collective en classe, ou en groupe (y compris) dans un maximum de dix enfants.

Il s'utilise aussi avec des enfants ayant un retard de parole.

Le SUVAG CT 10 amplifie et transmet les informations de la parole ainsi que celles qui sont très graves au dessous de 16 Hz.

 service européen de diffusion des inventions
17 BEAUVALLON CENTRE, CHEMIN DE LA ROCHE, 33000 MARSEILLE - TEL. (05) 91 40 37 40 - FAX (05) 91 40 34 45

image 18

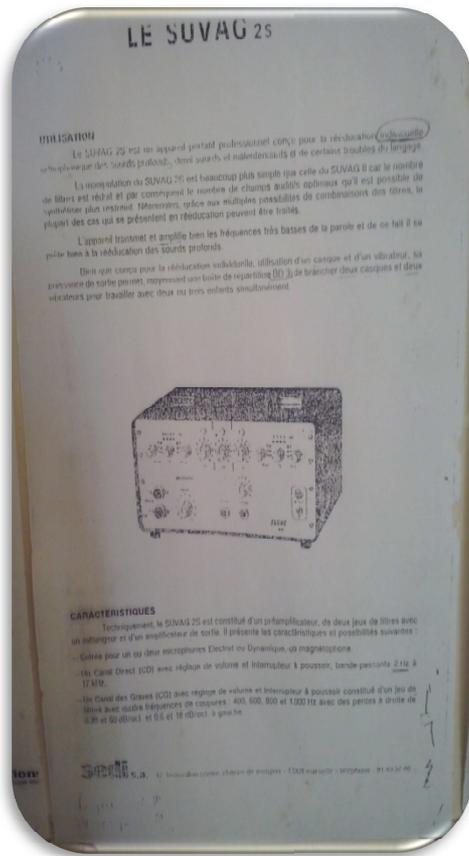


image 19

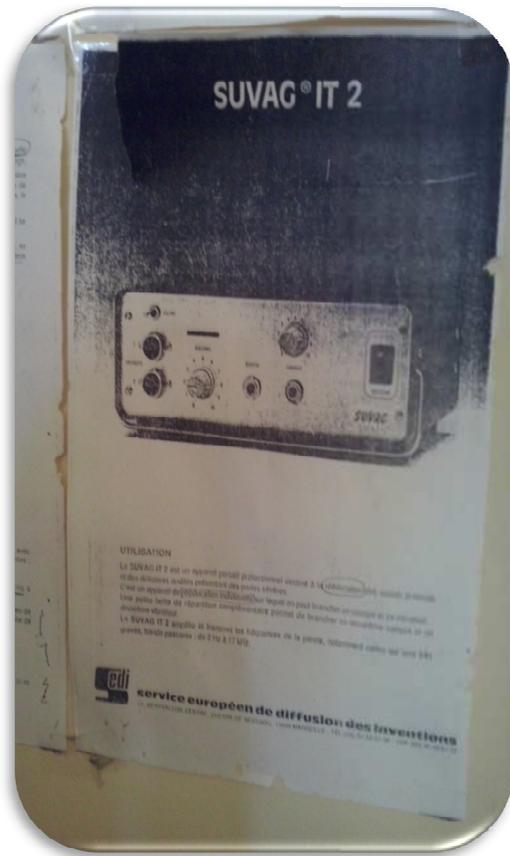


image 20

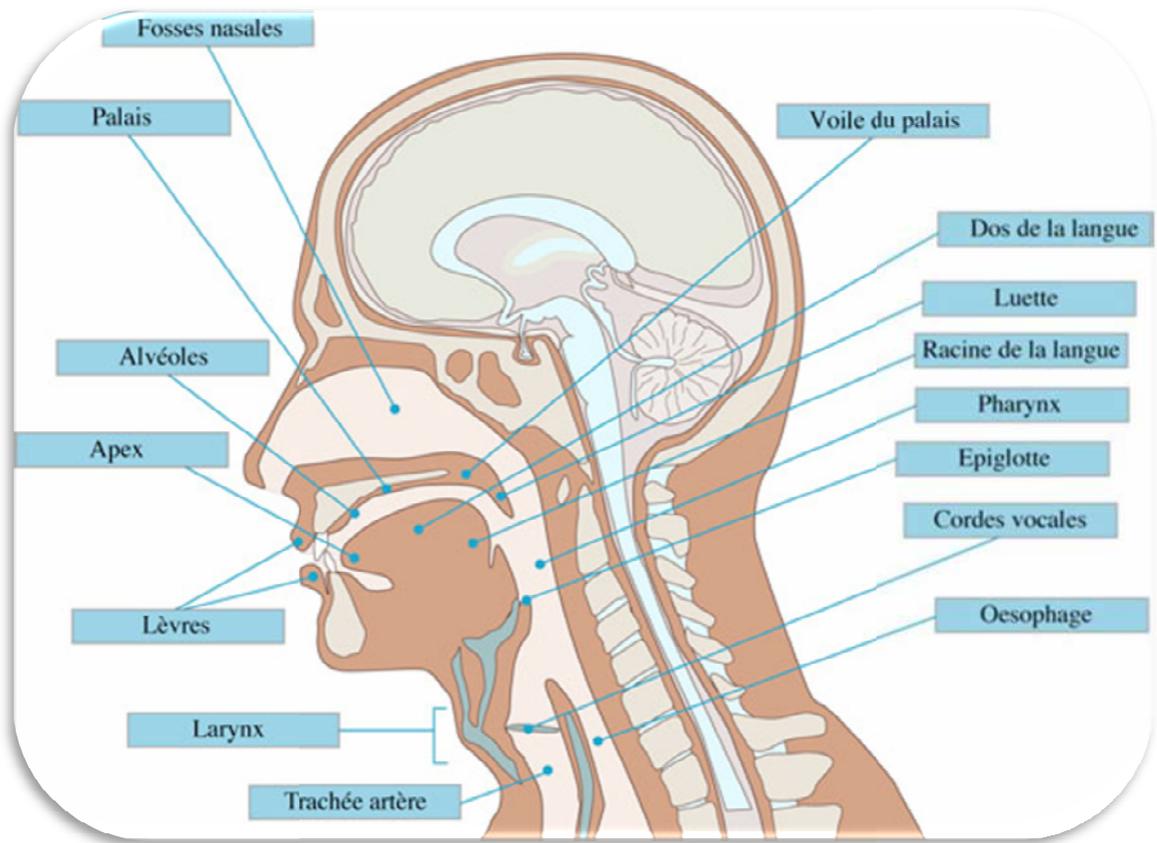
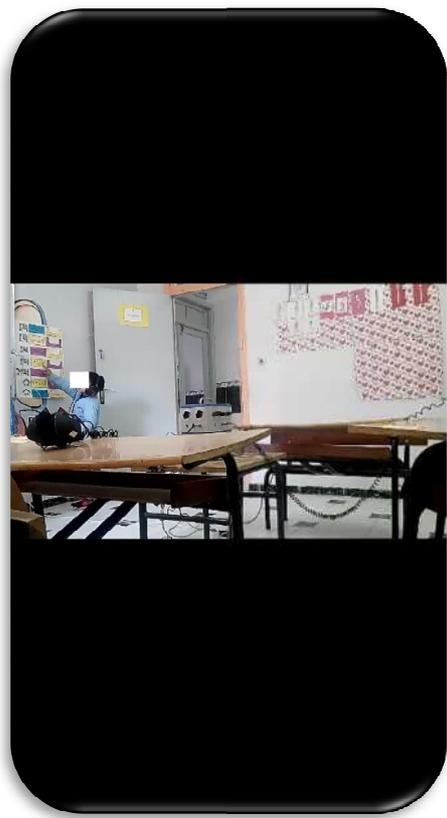
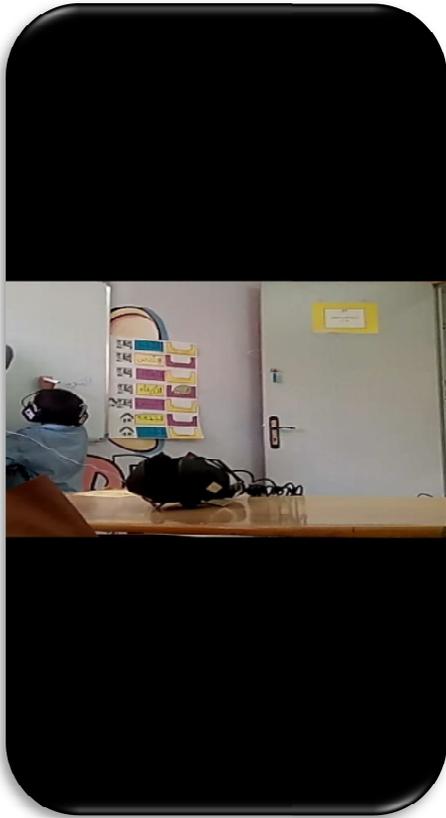
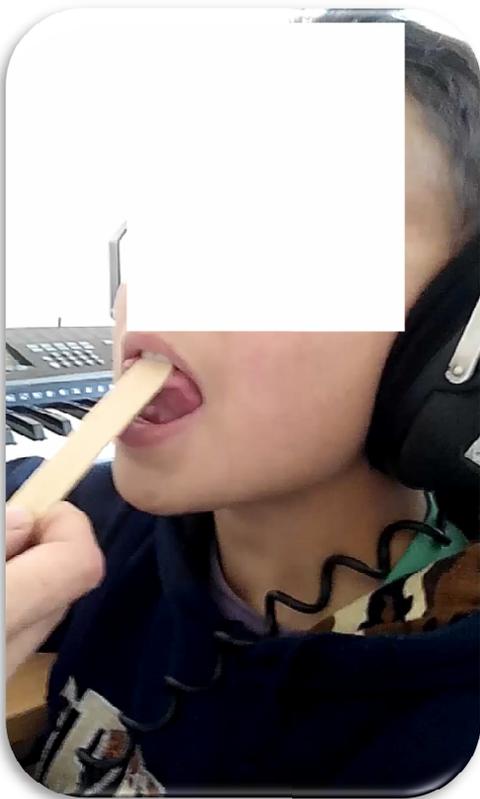


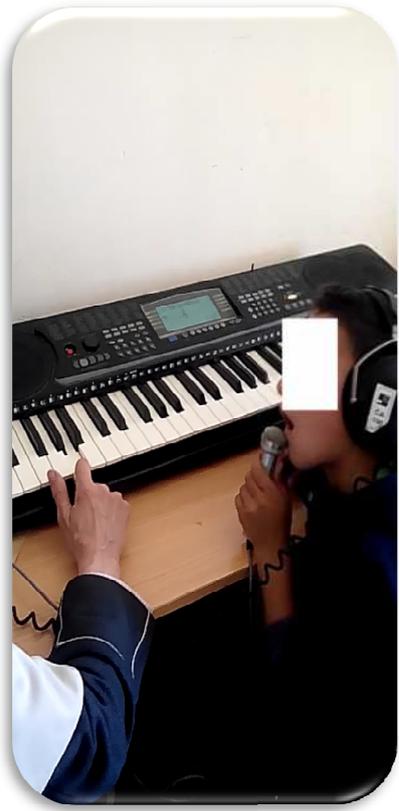
image 21

Annexe 3 : screenshots













Annexe 4 : questionnaire

Questionnaire

Ce questionnaire s'insère dans le cadre d'un mémoire de fin d'étude Master II en langue française, option sciences du langage. Notre travail est axé sur **la verbo-tonale** et sans votre collaboration nous ne pouvons pas étudier ce phénomène. Votre aide nous est indispensable, nous comptons sur votre compréhension et votre disponibilité à collaborer.

Fiche d'identification :

- Age :.....
- Sexe : féminin masculin
- Profession :.....
.....
- Niveau
d'instruction :.....

Questions :

1. La verbo-tonale est- elle un meilleur moyen de transmettre un message pour un enfant mal entendant ?

Oui Non

2. La verbo-tonale est- elle juste créer pour servir un enfant sourd ?

Oui Non

3. Quel est le rôle de la verbo-tonale ?

.....

.....
.....

4. Quel matériel utilisez-vous ?

.....
.....
.....

5. Quel est le but de l'étude de la verbo-tonale ?

.....
.....
.....
.....

6. Comment introduisez vous les nouveaux phonèmes ?

.....
.....
.....
.....

7. Quel est la réaction des élèves face à un nouveau phonème ?

.....
.....
.....
.....

8. Quels sont les situations dont vous vous retrouvez ?

.....
.....
.....
.....

9. les élèves arrivent- ils à dialoguer ?

Oui Non

10. Est-ce que tous les phonèmes de l'alphabet sont utilisés pour l'étude de la verbo-tonale ?

Oui Non

11. La verbo-tonale est-elle un moyen bénéfique pour l'articulation d'un enfant sourd ?

Oui Non

Pourquoi ?.....
.....
.....
.....

12. Quel est la place que prennent les monèmes et les phonèmes dans l'articulation du sourd ?

.....
.....
.....
.....

13. Les enfants sourds utilisent- ils la lecture labiale pour communiquer entre eux ou juste aux cours ?

.....
.....
.....

14. L'appareil phonatoire est- elle un outil principale dans l'utilisation de la verbo-tonale ?

Oui Non

Pourquoi ?.....
.....
.....

.....
.....

15. Comment s'effectue la correction d'un phonème ?

.....
.....
.....
.....
.....

16. Quel est le rôle de la phonétique dans la méthode verbo-tonale ?

.....
.....
.....
.....

17. Quelle est la langue utilisée pour la verbo-tonale ?

.....
.....

Merci de votre collaboration

Annexe 5 : questionnaires remplis

Questionnaire

Ce questionnaire s'insère dans le cadre d'un mémoire de fin d'étude Master II en langue française, option sciences du langage. Notre travail est axé sur la **verbo-tonale** et sans votre collaboration nous ne pouvons pas étudier ce phénomène. Votre aide nous est indispensable, nous comptons sur votre compréhension et votre disponibilité à collaborer.

Fiche d'identification :

- Age : 48...
- Sexe : féminin masculin
- Profession : Educateur pm
- Niveau d'instruction : B.A.S.

Questions :

doit-elle être le meilleur moyen

1. La verbo-tonale est-elle un meilleur moyen de transmettre un message pour un enfant mal entendant ?

Oui Non

2. La verbo-tonale est-elle juste créer pour servir un enfant sourd ?

Oui Non

3. Quel est le rôle de la verbo-tonale ?

La verbo-tonale, comme comme son Non générique l'indique :

Le système universel de verbo-tonale de Peter Guberme... son rôle les principes fondamentaux du système et l'audiométrie vocale et tonale sont aussi pour l'apprentissage des langues étrangères et la rééducation des troubles du langage et parole.

4. Quel matériel utilisez-vous ?

Le système universel de verbo-tonale, sont utiliser audiométrique, la diffusion sonore, matériels, tel l'audiomètre, le suvage (de Amplificateurs, en groupe et individuelles, tel le suvage 25 conçu par la rééducation orthophonique ; le CT 10 Appareil utiliser en groupe. le ct 10. J.B.

12. Quel est la place que prennent les monèmes et les phonèmes dans l'articulation du sourd ?

La place des phonèmes et monèmes est primordiale pour l'apprentissage de la langue orale.

13. Les enfants sourds utilisent-ils la lecture labiale pour communiquer entre eux ou juste aux cours ?

c'est primordiale

14. L'appareil phonatoire est-elle un outil principale dans l'utilisation de la verbo-tonale ?

Oui Non heurvenant

Pourquoi ? il s'agit d'un courant qui combat pour l'oralisme.

15. Comment s'effectue la correction d'un phonème ?

respect de la progression phonétique déjà citée et l'échelle de l'intelligibilité

16. Quel est le rôle de la phonétique dans la méthode verbo-tonale ?

La correction phonétique fait d'un des axes importants du système verbo-tonal

17. Quelle est la langue utilisée pour la verbo-tonale ?

~~Swahili~~ Cf. 10, la langue nationale il s'agit

Merci de votre collaboration

Questionnaire

Ce questionnaire s'insère dans le cadre d'un mémoire de fin d'étude Master II en langue française, option sciences du langage. Notre travail est axé sur **la verbo-tonale** et sans votre collaboration nous ne pouvons pas étudier ce phénomène. Votre aide nous est indispensable, nous comptons sur votre compréhension et votre disponibilité à collaborer.

Fiche d'identification :

- Age : ... *46* ...
- Sexe : féminin masculin
- Profession : *Maitre d'enseignement spécialisé principale*
- Niveau d'instruction : *Bac + 3*

Questions :

1. La verbo-tonale est- elle un meilleur moyen de transmettre un message pour un enfant mal entendant ?

Oui Non

2. La verbo-tonale est- elle juste créer pour servir un enfant sourd ?

Oui Non

3. Quel est le rôle de la verbo-tonale ?

..... *C'est un moyen de communication*
..... *et de éducation (apprendre)*

4. Quel matériel utilisez-vous ?

..... *Le CT 10 (collectif)*
..... *Les prothèses auditives (individuel)*

12. Quel est la place que prennent les monèmes et les phonèmes dans l'articulation du sourd ?

l'articulation du sourd joue sur le degré de la surdité, les moyens du travail (appareillage)
l'âge de l'enfant (bas-âge)

13. Les enfants sourds utilisent-ils la lecture labiale pour communiquer entre eux ou juste aux cours ?

entre eux pour les malentendants, en général
aux cours

14. l'appareil phonatoire est-elle un outil principale dans l'utilisation de la verbo-tonale ?

Oui Non

Pourquoi ? elle aide à bien articuler, et
assimiler

15. Comment s'effectue la correction d'un phonème ?

selon l'intensité du phonème (grave
ou aigu) tendre ou mou

16. Quel est le rôle de la phonétique dans la méthode verbo-tonale ?

la phonétique c'est la base de la
verbo-tonale, sans elle on arrivera
à rien

17. Quelle est la langue utilisée pour la verbo-tonale ?

Bi-Lingue (Arabe, français)

Merci de votre collaboration

Questionnaire

Ce questionnaire s'insère dans le cadre d'un mémoire de fin d'étude Master II en langue française, option sciences du langage. Notre travail est axé sur la **verbo-tonale** et sans votre collaboration nous ne pouvons pas étudier ce phénomène. Votre aide nous est indispensable, nous comptons sur votre compréhension et votre disponibilité à collaborer.

Fiche d'identification :

- Age : 52 ans
- Sexe : féminin masculin
- Profession : M.F.S. Ecole des jeunes Sourds Bejeva
- Niveau d'instruction : Terminal

Questions :

1. La verbo-tonale est- elle un meilleur moyen de transmettre un message pour un enfant mal entendant ?

Oui Non

2. La verbo-tonale est- elle juste créer pour servir un enfant sourd ?

Oui Non

3. Quel est le rôle de la verbo-tonale ?

..... de faire parler un sourd en moyen
d'accéder à l'usage de la parole

4. Quel matériel utilisez-vous ?

..... SUVACO I

12. Quel est la place que prennent les monèmes et les phonèmes dans l'articulation du sourd ?

..... aucune. Chez l'enfant qui présente la surdité de perception (Cophose)

13. Les enfants sourds utilisent- ils la lecture labiale pour communiquer entre eux ou juste aux cours ?

..... aux cours, ils utilisent plutôt la lecture faciale

14. l'appareil phonatoire est- elle un outil principale dans l'utilisation de la verbo-tonale ?

Oui Non

Pourquoi ? Sans appareil phonatoire le déficit en ~~deficit~~ en audition est nié pas compensé

15. Comment s'effectue la correction d'un phonème ?

..... Avec un appareil phonatoire adapté au type de surdité

16. Quel est le rôle de la phonétique dans la méthode verbo-tonale ?

..... la progression ^{phonétique} consiste à aller à la prononciation du phonème le plus facile à articuler tel que le « A » « b » « F » au plus difficile tel que le « g » « k »

17. Quelle est la langue utilisée pour la verbo-tonale ?

..... Verbale (langue arabe)

Merci de votre collaboration

Questionnaire

Ce questionnaire s'insère dans le cadre d'un mémoire de fin d'étude Master II en langue française, option sciences du langage. Notre travail est axé sur **la verbo-tonale** et sans votre collaboration nous ne pouvons pas étudier ce phénomène. Votre aide nous est indispensable, nous comptons sur votre compréhension et votre disponibilité à collaborer.

Fiche d'identification :

- Age : ..28...
- Sexe : féminin masculin
- Profession : ..Psychologue... Clinicienne.....
- Niveau d'instruction :

Questions :

1. La verbo-tonale est- elle un meilleur moyen de transmettre un message pour un enfant mal entendant ?

Oui Non

2. La verbo-tonale est- elle juste créer pour servir un enfant sourd ?

Oui Non

3. Quel est le rôle de la verbo-tonale ?

.....
.....

4. Quel matériel utilisez-vous ?

.....
.....
.....

12. Quel est la place que prennent les monèmes et les phonèmes dans l'articulation du sourd ?

.....
.....
.....

13. Les enfants sourds utilisent- ils la lecture labiale pour communiquer entre eux ou juste aux cours ?

Non juste aux cours

14. l'appareil phonatoire est- elle un outil principale dans l'utilisation de la verbo-tonale ?

Oui Non

Pourquoi ?.....
.....
.....

15. Comment s'effectue la correction d'un phonème ?

.....
.....
.....

16. Quel est le rôle de la phonétique dans la méthode verbo-tonale ?

.....
.....
.....

17. Quelle est la langue utilisée pour la verbo-tonale ?

العربية و الفرنسية

حسب النسخة الدراسية (مستوى)

Merci de votre collaboration